

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE RÔLE DE L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE
PROCESSUS D'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS À LA SOCIÉTÉ
QUÉBÉCOISE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN COMMUNICATION

PAR
CATERINE BOURASSA-DANSEREAU

FEVRIER 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 -Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Avant toutes choses, je tiens à remercier les amis, professeurs et membres de ma famille qui m'ont permis de réaliser ce mémoire et m'ont accompagnée au cours des deux dernières années.

Pour leur grande générosité et leur disponibilité, je remercie de tout cœur Maya, Adriana et Ruben.

Merci au professeur Gaby Hsab qui m'a discrètement soutenue tout au long de ce processus et avec qui j'ai souvent partagé mes nombreuses remises en questions, mes doutes et mes questionnements. Pour m'avoir permis de garder les pieds sur terre, dans l'Argoat, tout en m'indiquant les possibilités de la mer, je lui dois un immense merci.

À mon directeur de mémoire, le professeur Christian Agbobi, je tiens à dire toute ma reconnaissance pour la direction fine et soutenue dont j'ai bénéficié au cours de ces deux années. Je le remercie d'avoir cru en moi et de m'avoir permis de sortir de ce «syndrome de l'imposteur», ainsi que de m'avoir mené, puis accompagné sur les routes sinueuses des demandes de bourses. Surtout, je te remercie Christian de m'avoir initié à la recherche et de m'avoir transmis ce feu.

Pour leur soutien au cours de ce mémoire (et pour tellement plus!), je remercie certains de mes amis précieux : Germain, pour ton sens critique et ton implacable

rationalité, Magali pour ta sensibilité et ta disponibilité, Amélie pour me rappeler qui je suis et d'où je viens. Un merci énorme à la plus grande de tous... Laurie!

Anna, merci pour le sprint final et pour les grandes vérités dites au bureau...

À mon papa, ma marâtre (et son œil de lynx) et mon grand frère, pour leur soutien et leur amour INCONDITIONNELS... Je vous dois tellement... ce mémoire, c'est grâce à vous!

Merci à Ruben, qui a vécu avec moi et avec une force remarquable les trop nombreux chamboulements que ce mémoire a amenés dans notre vie. Merci pour ton constant soutien, même dans nos grandes noirceurs. Je sais tout ce que tu as laissé derrière pour me suivre jusqu'ici.

Finalement, pour ma grande Noa et ma petite Anaïs, celles qui m'ont épuisée avec bien des nuits blanches, mais m'ont permis de me ressourcer à leur amour et d'échanger, à chaque soir, mes concepts théoriques contre des câlins et des bisous, je réserve mes derniers remerciements et une pensée toute spéciale... à leur image!

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
À l'origine de la démarche.....	1
Contenu et chapitres	3
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	7
1.1 Contexte.....	9
1.1.1 L'identité québécoise : la question du français et de l'anglais.	9
1.2.1 L'immigration au québec.....	13
1.1.3 L'immigration aujourd'hui.....	15
1.1.4 La francisation au québec : outil privilégié pour l'intégration.....	17
1.1.5 De la francisation à l'intégration : un parcours sans ligne droite!.....	19
1.2 Questions de recherche et hypothèses	22
1.2.1 Questions de recherche.....	22
1.2.2 Hypothèses de recherche.....	23
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE.....	25
2.1 Positionnements théorique et communicationnelle.....	26
2.1.1 Approche théorique.....	26
2.1.2 Orientation de recherche choisie : la perspective communicationnelle	27
2.2 Définitions des concepts principaux.....	29

2.2.1 La langue française au québec	29
2.2.2 Culture	33
2.2.3 Insertion pragmatique et insertion culturelle	34
3.1 Éléments théoriques	37
3.1.1 Intégration, langue et discours	38
3.2.1 Culture, langue et discours	42
4.1 Conclusion du cadre théorique.....	45
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE.....	46
3.1 Posture méthodologique	46
3.2 Méthode choisie	47
3.3 Collecte et analyse des données	49
3.3.1 Construction de l'échantillon.....	49
3.3.2 Thèmes des séances	50
3.3.3 Critère de validation.....	53
3.3.4 Collecte.....	54
3.3.5 Présentation des résultats.....	56
3.3.6 Catégorisation, analyse et interprétation.....	57
CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	60
4.1 Présentation des participants.....	61
4.1.1 Maya	61
4.1.2 Ruben	62
4.1.3 Adriana.....	63
4.2 Catégorisation du contenu des récits de vie.....	64
4.2.1 Culture	65
4.2.2 Langue	68

4.2.3 Intégration	74
4.3 Synthèse.....	80
CHAPITRE V	
ANALYSE ET INTERPRÉTATION.....	81
5.1 Analyse des résultats	82
5.1.1 Le rôle de la langue et du discours dans le processus d'intégration	82
5.1.2 L'insertion pragmatique, l'insertion culturelle et l'intégration?.....	88
5.1.3 Le rôle de la langue dans le processus d'intégration	92
5.2 Résultats globaux	93
5.2.1 Insertion professionnelle, langue et insertion culturelle.....	94
5.3 Synthèse globale des résultats obtenus.....	97
5.3.1 L'insertion professionnelle, l'insertion culturelle et les usages de la langue .	97
5.3.2 Le rôle du discours et de la langue dans le processus d'intégration	99
5.4 Synthèse des résultats	100
CONCLUSION	101
Synthèse de la recherche	101
Bilan des limites.....	104
Ouvertures de recherche	105
Un mot de la fin	107
APPENDICE A	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	108
BIBLIOGRAPHIE	111

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau/Figure		Page
Fig. 1.	Les systèmes linguistiques de la langue et du discours	p.31
Fig. 2.	Schéma d'intégration culturelle	p.96

RÉSUMÉ

L'immigration et les expériences liées à l'intégration sont une réalité vécue par un nombre de plus en plus important de personnes. Par exemple, au Québec, l'immigration permanente a augmenté d'environ 68% entre 1997 et 2006 et pour l'année 2009, ce sont environ 58 000 immigrants qui établiront domicile au sein de la province (Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, 2008). Mais au-delà des chiffres et des statistiques, comment se vivent l'immigration et l'intégration chez les individus concernés?

Dans le cadre de cette recherche, nous posons un regard précis sur le processus d'intégration et nous nous intéressons au rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise. Pour ce faire, notre posture méthodologique est inductive : les éléments théoriques développés servent de cadre d'analyse aux interprétations subjectives du phénomène. Ainsi, les définitions conceptuelles concernant la langue (Ricœur, 1986), l'intégration (Abou, 1981) et la culture (Geertz, 1973), de même que les théories en communication interculturelle (Spitzberg, 1974; Poutignat et Streiff-Fenart, 1995; Gudykunst, 1989; Hall, 1973), sont complétées à l'aide d'éléments issus de l'expérience des immigrants. Des récits de vie sont ainsi menés auprès de trois participants et les résultats obtenus sont interprétés grâce au cadre théorique développé.

Les analyses et interprétations principales émergent de notre recherche sont de trois ordres. Elles concernent l'importance de l'insertion professionnelle dans le processus d'intégration, elles définissent l'intégration culturelle dans sa relation de réciprocité entre l'immigrant et la société d'accueil et elles définissent le rôle de la langue (langue et discours) dans le processus d'intégration.

Mots-clés : Immigration, Intégration, Langue, Culture, récit de pratique

INTRODUCTION

À l'origine de la démarche

Le mémoire de maîtrise! Cette production intellectuelle est souvent considérée comme l'aboutissement du parcours académique de deuxième cycle universitaire et l'étape ultime avant l'obtention du fameux diplôme associé. Ainsi, aux yeux de nos parents, amis, professeurs, collègues étudiants et futurs employeurs, mais aussi à nos propres yeux, nous sommes en voie d'obtenir le «statut» associé au titre Maître ès arts. Et, bien que l'achèvement d'un programme de maîtrise puisse correspondre à un large éventail d'apprentissages, il semble que ce soit avant tout le fait d'accéder au titre convoité qui dotera le futur diplômé d'une valeur sociale reconnue. Décidément, il nous semble parfois que le type de mémoire présenté (production d'un mémoire de recherche «classique», d'un mémoire-crédation ou d'un mémoire de recherche-intervention), la problématique spécifique traitée ou l'orientation méthodologique choisie sont, en fait, des éléments d'une importance secondaire aux yeux de plusieurs.

Bien entendu, l'aspect symbolique associé à la maîtrise et aux différentes étapes académiques qui la caractérisent est nécessaire et donne sens à l'engagement académique de l'étudiant. Par contre, nous souhaitons aussi voir dans la production intellectuelle qu'est le mémoire une façon de souligner le devenir de l'individu au niveau de ses idées, de sa conception du monde et de son sens critique. Au-delà de la recherche légitime d'un état professionnel et social, c'est surtout la réalisation d'un important exercice de synthèse où réflexions théoriques et méthodologiques nous

permettent d'intégrer et d'appliquer nos apprentissages dont il est question. En ce sens, la rigueur intellectuelle développée au cours de la recherche devient un acquis de taille pour l'étudiant : comme futur professionnel, mais surtout comme citoyen pensant!

Notre conception de la démarche académique, où acquisition de «savoirs-être» est tout aussi importante qu'acquisition de «savoirs» s'inscrit, de façon plus large, dans notre parcours personnel. En ce sens, elle nous amène à exposer les origines de notre intérêt pour la recherche et, plus particulièrement, pour notre objet d'étude.

Dans un premier temps, c'est à travers nos expériences personnelles que nous avons été initiée au domaine d'études dans lequel s'inscrit notre recherche, soit : l'immigration et les processus d'intégration qui y sont associés. En effet, la composition «multiethnique» de notre famille nous a amenée à vivre l'expérience de l'immigration. Ainsi, nous avons aménagé dans un pays où la langue et la culture étaient différentes des nôtres, dans l'intention de nous y installer de manière permanente. Là-bas, nous avons vécu les différentes étapes associées à l'immigration et aux processus d'intégration qui s'en suit.

C'est donc en faisant l'expérience, de façon personnelle, des difficultés associées à l'apprentissage d'une nouvelle langue et à la constitution de réseaux socioprofessionnels que nous nous sommes interrogée, pour la première fois, sur les processus complexes régissant les expériences d'immigration et d'intégration. En effet, comment expliquer qu'après quatre années de cours intensifs nous ayant permis de maîtriser la langue de notre pays d'accueil et malgré l'immersion linguistique totale caractérisant notre situation, nous n'arrivions toujours pas à créer et maintenir un réseau social et des liens affectifs satisfaisants? Comment expliquer qu'une insertion professionnelle réussie et un environnement familial accueillant (composé

de natifs du pays) ne puissent dissiper les sentiments d'étrangeté et d'exclusion ressentis? C'est ainsi que la question du rôle de l'apprentissage d'une nouvelle langue dans les processus d'intégration des immigrants a commencé à nous interpeller de façon plus précise.

En fait, les sentiments négatifs furent si importants, qu'ils nous ont poussée à revenir au bercail. Retour au Québec, donc, mais la tête remplie de ces expériences déterminantes et des questionnements associés que nous souhaitons explorer. Aussi, lorsqu'un retour aux études s'est concrétisé et que nous avons entamé notre programme de maîtrise en communication, c'est tout naturellement que nous avons choisi de réfléchir de façon plus approfondie aux questions liées à l'immigration et à l'intégration sous un angle bien précis : en examinant le rôle de l'apprentissage de la langue dans ceux-ci.

C'est donc dans le contexte académique et en désirant développer une expertise théorique sur une problématique particulière que nous nous sommes engagée dans cette aventure universitaire. Pourtant, au-delà des «savoirs» développés, c'est aussi une meilleure compréhension de soi et de l'autre que nous souhaitons acquérir. En d'autres mots, ce sont aussi des «savoirs-être» que nous voulons développer : ils nous semblent essentiels aux contextes de mondialisation et de pluralisme social qui caractérisent l'époque actuelle.

Contenu et chapitres

Dans le cadre de notre mémoire, notre recherche se penchera sur les effets de l'apprentissage d'une nouvelle langue sur le cheminement migratoire et d'intégration

de l'immigrant. En ce sens, la question de départ qui oriente notre recherche est la suivante : en situation d'immigration, de quelles façons l'apprentissage de la langue du pays d'accueil influence-t-il le processus d'intégration de l'immigrant? En effet, si avec le temps cette question de recherche s'est peaufinée, c'est sous cette forme que nos interrogations ont d'abord guidé notre recherche. Aussi, à travers les différentes étapes de notre recherche et pour tenter de répondre à cette question, nous explorons diverses dimensions des concepts théoriques qui lui sont liés et enquêtons directement auprès d'individus ayant vécu ces réalités. Ainsi, dans notre mémoire intitulé «Le rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise», nous exposons de façon détaillée les aspects théoriques et méthodologiques de notre sujet d'étude, avant de présenter les résultats et interprétations obtenus grâce à la recherche effectuée auprès des individus concernés.

Dans le premier chapitre intitulé «Problématique», nous faisons l'état des lieux de l'objet d'étude et dévoilons les différents aspects de la question considérés. Les aspects linguistiques sont bien entendu au centre de nos préoccupations et nous soulignons dans cette section la pertinence sociale de notre recherche. De plus, c'est dans ce chapitre que sont présentées au lecteur les questions de recherches et hypothèses qui orientent notre démarche.

Le deuxième chapitre «Cadre théorique» explore les principaux concepts et théories liés à notre recherche. Ainsi, nous définissons dans un premier temps les concepts centraux de notre démarche réflexive; ceux de langue, d'intégration et de culture. Nous présentons ensuite au lecteur le regard théorique posé sur la triade «langue/intégration/culture», qui se décline en deux temps. premièrement, le cadre théorique utilisé pour explorer les concepts d'intégration et de langue est présenté; celui-ci balise nos réflexions concernant les facteurs d'intégration au niveau

individuel et social. Deuxièmement, nous abordons les théories liées à la culture et aux processus d'interaction entre immigrants et société d'accueil retenues. Dans les deux cas, nos réflexions se font sous l'angle spécifique de la communication interculturelle et en ce sens, la question linguistique reste au centre de la démarche présentée. De plus, la position épistémologique et l'angle communicationnel de la recherche y sont présentés.

La démarche méthodologique que nous avons privilégiée pour notre recherche sur le terrain est exposée dans le troisième chapitre. Ainsi, nous expliquons comment la méthode choisie, celle des récits de vie, s'inscrit dans la posture interprétative caractérisant notre recherche. De plus, nous détaillons les stratégies adoptées pour effectuer la collecte des données auprès des individus composant notre échantillon et pour leur analyse.

Le quatrième chapitre, «Présentation et analyse des résultats» nous permet de présenter au lecteur les caractéristiques des participants de notre recherche, en plus d'un compte rendu descriptif des résultats obtenus et les éléments saillants émergeant de ceux-ci.

Le cinquième chapitre, «Analyse et interprétation», nous amène à interpréter les résultats obtenus et à les articuler à notre cadre théorique de référence, aux résultats de recherches antérieures citées dans notre problématique et aux questions et hypothèses de recherche formulées au chapitre «Cadre théorique».

Finalement, la conclusion nous amène à proposer une synthèse de la recherche dans son ensemble, à dresser un bilan des limites de celle-ci et à formuler au lecteur des pistes de recherche futures, ainsi que les questionnements ayant émergé de l'ensemble de notre démarche.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous nous permettons d'apporter une spécification importante qui éclairera le lecteur dans la lecture de ce mémoire. À la base de nos réflexions, c'est essentiellement la question de la langue qui définit notre angle d'approche. Aussi, tout au long de ce mémoire, la dimension linguistique servira de fil conducteur et sera centrale dans notre propos.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

La naissance du Québec est intimement liée à la découverte de l'Amérique et du Nouveau Monde¹. Un des mythes fondateurs relatif à la naissance de la nation québécoise est celui du «Peuplement»² où les braves colons français s'embarquent pour la longue traversée, afin de venir défricher la terre, affronter les durs hivers et engendrer une nouvelle nation. Cette référence partagée, relative à la naissance de la société, amène fréquemment les Québécois à formuler l'idée suivante : le Québec est une société d'immigrants³. Seulement, 400 ans après la fondation de la ville de Québec et alors que ces premiers colons Français se sentent à présent plus «maîtres chez eux»⁴ qu'étrangers en terre nouvelle, comment l'immigration au Québec est-elle gérée et perçue? Quelle est l'importance, au sein de la province, du caractère

¹ Nous évoquons ici le Nouveau Monde, «nouveau» aux yeux des Européens colonisateurs! Il faut souligner que le territoire était déjà habité par les peuples amérindiens des Premières Nations.

² Évènement historique central de cette aventure coloniale, l'arrivée mouvementée des colons Français s'installant en Amérique pour peupler la Nouvelle-France est en effet un des mythes de l'origine de la nation québécoise.

³ Nous tenons à préciser les présupposés de cette affirmation : les immigrants évoqués ici devraient plutôt être désignés comme les «peuples fondateurs», britanniques et français, et n'incluent pas les membres d'autres communautés culturelles.

⁴ Pendant la campagne électorale de 1962, les Libéraux de Jean Lesage adoptent le slogan nationaliste «Maîtres chez nous!», illustration du mouvement d'autonomisation politique, culturelle et idéologique qui éclot à cette époque au sein de la province.

francophone hérité de ces ancêtres? Bref, sous son visage actuel et à l'intérieur d'une nation à présent fortement imaginée⁵, quelle relation entretient le Québec avec son immigration?

Ces questions composent la trame de fond du contexte dans lequel s'inscrit notre mémoire. En effet, l'immigration, la nation québécoise et ses caractéristiques linguistiques, sont des facteurs qu'il nous faut explorer afin de dresser le portrait précis du cadre dans lequel notre recherche se situe. En ce sens, nous exposons d'abord dans ce chapitre, d'un point de vue historique, la façon dont se sont développés deux aspects de «l'identité québécoise»: la langue et le rapport à l'altérité. Dans un deuxième temps, nous nous attardons à la manière dont sont gérées l'immigration et l'intégration au sein de la province. Troisièmement, un regard sur le visage actuel de l'immigration, sur les programmes de francisation déployés au sein de la province et sur l'intégration effective des immigrants québécois est posé.

Conséquemment à l'importance accordée à la question linguistique dans notre démarche, les détours historiques que nous empruntons au cours de ce chapitre commencent à l'origine de la problématique du fait français au Québec et évoquent la genèse de la relation entre le «français» et «l'anglais».

⁵ Selon Benedict Anderson, la nation est «une communauté politique imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine.» (1996, p.19).

1.1 Contexte

1.1.1 L'identité québécoise : la question du français et de l'anglais.

La relation à «l'Autre» est une dimension complexe, mais incontournable du sentiment identitaire québécois. Aussi, en nous intéressant à la relation actuelle que les Québécois d'origine française entretiennent avec les membres des autres communautés culturelles, il est nécessaire de s'arrêter à la relation historique existant entre les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais⁶. En effet, si l'on qualifie le Québec de «société distincte»⁷, c'est entre autres en raison de son statut à l'intérieur du Canada : communauté culturelle et linguistique majoritaire face aux minorités représentées par les communautés culturelles, il représente aussi une communauté minoritaire dans un Canada largement anglophone.

Ce contexte est à considérer afin de bien saisir les tenants et aboutissants de la relation que les «Québécois de souche» entretiennent avec l'altérité et avec le premier «autre» qu'elle a impliqué : l'anglophone. Incontestablement, un regard sur la relation particulière entre anglophones et francophones au Québec, et ses conséquences sur «l'identité québécoise» est nécessaire afin de situer, dans sa dimension historique, les subtilités du rapport à l'altérité et du sentiment national québécois.

⁶ Les termes «Canadiens-Français» et «Canadiens-Anglais» désignent les deux peuples fondateurs et les deux communautés linguistiques majoritaires cohabitant au sein du Canada.

⁷ Pendant les débats qui menèrent à l'accord du lac Meech en 1987, le terme *société distincte* fut utilisé dans les documents officiels de l'accord, un peu comme un euphémisme au terme plus controversé de nation. L'accord du lac Meech était un projet de réforme constitutionnelle qui devait permettre entre autres au Québec de ratifier la Constitution canadienne, de laquelle il est absent depuis 1982.

1.1.1.1 De la conquête au référendum

Dès 1629, alors que les colonisations française et anglaise se déroulent simultanément sur le nouveau continent, une première conquête anglaise s'abat sur la toute nouvelle ville de Québec et Samuel de Champlain⁸, vaincu, sera forcé de déposer les armes devant les colons britanniques⁹. Ce sera le premier épisode d'une longue guerre entre la France et l'Angleterre sur le territoire américain et le début d'une certaine hostilité entre les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais; hostilité qui semble parfois persister encore aujourd'hui.

En réponse aux nombreuses guerres que se livreront ces deux peuples colonisateurs, plusieurs familles francophones décideront, à la fin du 18^e siècle, de regagner la France. La plupart de celles-ci étant les représentantes de la bourgeoisie et de l'élite socioéconomique de la colonie, le pouvoir effectif au sein de la province passera aux mains des Canadiens-Anglais. Alexis de Tocqueville qui visita le Québec en 1831 dressa à ce sujet ce bilan :

Je viens de voir dans le Bas-Canada un million [ils étaient environ 400 000] de Français, [...] qui vivent en quelque sorte en étrangers dans leur pays. Le peuple conquérant tient le commerce, les emplois, la richesse, le pouvoir. Il forme les hautes classes et domine la société entière. (Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française¹⁰)

Malgré le contexte d'hégémonie linguistique et culturelle, l'assimilation prévue au sein du territoire «français» ne se réalisera pourtant jamais et la province, restant

⁸ Samuel de Champlain, navigateur et explorateur sous le roi de France Henri IV, est le fondateur de la ville de Québec, dont il commença l'édification le 3 juillet 1608.

⁹ Pour plus d'information sur la période de la conquête et de la colonisation, voir la monographie de Lacoursière, Provencher et Vaugeois (2000), *Canada – Québec. 1534-2000*.

¹⁰ Pour plus d'informations, le lecteur peut consulter l'article complet disponible au lien suivant : http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-2/Alexis_de_Tocqueville_et_le_Bas-Canada_en_1831.html.

toujours à très forte majorité francophone, sera dès lors animée de luttes politiques constantes (Lacoursière et al, 2000; Brazeau, 1992). Ainsi, si le Canada devient en 1867 la fédération canadienne que nous connaissons aujourd'hui, le statut du Québec, minoritaire sur les plans linguistique et culturel, restera un dossier épineux. Au cours des siècles, ceci s'illustrera par divers mouvements de résistance et d'affirmation : la rébellion des Patriotes en 1837¹¹, le refus de la province de signer la constitution canadienne lors de son rapatriement en 1982¹² et les deux référendums sur la souveraineté de 1980 et 1995 en sont des exemples notoires.

En définitive, c'est suite à la Révolution tranquille¹³ et aux changements politiques, culturels et sociaux qui suivront dans son sillage, que la revendication du sentiment identitaire québécois s'affirma de façon plus organisée.

1.1.1.2 Institutionnaliser ses différences

Dès le début des années soixante, le paysage culturel et sociopolitique du Québec est marqué par d'importants changements. L'origine de ces bouleversements repose sur une volonté de reconnaissance des particularités culturelles du Québec et l'aspiration à une autonomie nouvelle. En effet, les Québécois affirment et définissent leur

¹¹ Le mouvement des Patriotes réclamait principalement des réformes politiques. Leurs revendications, relevant d'une idéologie à la fois libérale, nationaliste et anticolonialiste, mènent à une révolte armée en 1837-1838.

¹² En 1982, le rapatriement de la constitution canadienne officialise l'indépendance politique du Canada envers le Royaume-Uni et le Canada. Cependant, en raison de forts différents politiques, seule la province du Québec ne signa pas cette entente. À ce jour et malgré plusieurs tentatives de conciliation (Lac Meech, Accords de Charleton), le Québec n'a toujours pas signé la constitution canadienne.

¹³ Pour comprendre la Révolution tranquille et ses enjeux, lire Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier (2000).

identité culturelle à travers leurs rapports à la langue, la religion, la gouvernance, etc. (Lafond, 1992, Morisset, 1985). À ces revendications identitaires, s'associe aussi une montée fulgurante du nationalisme qui mènera le Parti Québécois¹⁴ à la tête de la province en 1976. Le peuple québécois a dès lors, à travers de nombreux changements et en moins de 20 ans, affirmé, légitimé et institutionnalisé le sentiment identitaire particulier qui le caractérise. Aussi, des spécificités culturelles, linguistiques, sociales et politiques seront non seulement affirmées et reconnues (au niveau provincial et fédéral), mais aussi inscrites dans des textes de loi officiels et admis comme «réalité» québécoise. Que ce soit au niveau politique (création de grandes institutions publiques), en éducation (présentation du rapport Parent, création des CEGEP), au niveau économique (nationalisation de l'électricité) ou concernant la religion (désengagement de l'Église des hôpitaux et écoles), le Québec formalise ses différences et vues particulières.

De façon logique et résultant de son importance historique, la reconnaissance de la primauté de la langue française au sein de la province contribuera de façon décisive à l'affirmation identitaire québécoise. Dans cette mouvance, le Parti Québécois adoptera en 1977, dans le cadre de la loi 101, la Charte de la langue française. Si ces textes fondateurs ont des portées importantes d'un point de vue pragmatique¹⁵ et qu'ils formalisent le rôle du français véhiculaire¹⁶, ils proposent aussi une dimension

¹⁴ En 1968, la fusion du Mouvement pour la souveraineté-association (MSA) et du Ralliement national (RN) donnera naissance au Parti Québécois. Ayant comme principaux axes d'action la souveraineté du Québec et la protection de la langue française, le parti sera porté au pouvoir pour la première fois en 1976, avec à sa tête M. René Levesque.

¹⁵ La loi 101 fait de langue française la langue d'usage publique et impose l'utilisation de cette langue dans les milieux scolaires et professionnels (Office québécois de la langue française).

¹⁶ Le terme véhiculaire réfère au français comme langue de communication publique.

vernaculaire¹⁷ à celle-ci et portent la langue au rang de «vecteur» identitaire. Le préambule de la Charte de la langue française en fait foi : «Langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité» (Office québécois de la langue française).

Aussi, dès les années 70 et comme l'expose la Charte de la loi française, l'usage de la langue devient un élément officiellement constitutif de l'identité québécoise et du même coup, il s'impose comme une composante de la relation à l'Autre, non francophone.

1.2.1 L'immigration au Québec

C'est aussi à la fin des années 60 que le Québec créera son propre ministère de l'immigration, dans le but avoué de permettre à la province de déterminer elle-même le volume, la composition et les différents aspects de l'intégration des nouveaux arrivants. Déjà à cette époque, le Québec qui compte depuis toujours sur sa population à très forte majorité francophone pour maintenir la langue vivante¹⁸ doit composer avec de nouveaux éléments : le taux de natalité baisse de façon vertigineuse et on constate que le nombre de nouveaux arrivants s'intégrant en anglais est important et augmente de façon continue (Conseil supérieur de la langue française, 2008; Brazeau, 1992). À titre d'exemple, notons qu'en 1960, 80% des enfants issus

¹⁷ Le terme vernaculaire réfère au français comme langue d'appartenance. C'est la langue «québécoise» qui porte, en plus du message, une identité.

¹⁸ Selon Béland (2008), de 80 à 85% de la population québécoise a alors le français comme langue maternelle.

des deuxièmes générations d'immigration étaient scolarisés dans des établissements anglophones. (Sarazzin, 2002). Aussi, afin de faire face à la baisse démographique tout en s'assurant de maintenir le caractère francophone de la province, la sélection des immigrants et l'orientation de leur intégration deviendra un enjeu politique, socio-économique et culturel incontournable.

Cette volonté d'indépendance en matière d'immigration mènera à la signature de l'accord Canada/Québec, en 1991, qui confirme et consolide les pouvoirs d'intervention du Québec concernant la gestion de l'immigration, soit : la sélection, l'accueil et l'intégration (Turcotte, 1997). La province devient ainsi première responsable du bon déroulement des relations au sein d'une société de plus en plus pluraliste et choisit l'approche interculturelle québécoise pour régir ses rapports d'altérité. (*Ibid*, 1997, Belabdi, 2004). Comme le souligne Bruno Mègre (1998), cette orientation idéologique n'est pas sans conséquence:

Les différences entre le multiculturalisme et l'interculturalisme sont très profondes. Le premier privilégie les droits individuels alors que le deuxième met de l'avant la nécessité de défendre les droits collectifs. Au Québec, tous les groupes culturels doivent former une seule communauté caractérisée par l'interdépendance des groupes et la cohérence des objectifs poursuivis par la société dans son ensemble. (p.29)

L'interculturalisme influence donc les programmes d'accueil et d'intégration mis en place au niveau provincial et à ce jour, si les actions gouvernementales en matière d'immigration s'inscrivent à travers divers axes d'actions¹⁹, un élément revient comme un leitmotiv : l'importance du français! En effet, nos recherches documentaires concernant les politiques gouvernementales d'intégration au Québec

¹⁹ Voir le dernier plan d'action provincial : «La Diversité : une valeur ajoutée, Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec.», 2008a, Ministère de l'immigration et des communautés culturelles.

démontrant l'importance du français²⁰. En reprenant les propos de Mègre, nous pouvons ainsi affirmer que c'est la langue (et sa dimension identitaire) qui devient au Québec, ce «liant social» caractérisant l'interculturalisme.

1.1.3 L'immigration aujourd'hui

Avant d'explorer plus en détail les politiques d'intégration actuelles proposées par le gouvernement du Québec et l'importance accordée à la francisation à l'intérieur de celles-ci, un regard sur le visage actuel de l'immigration s'impose.

Selon le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (2007), l'immigration permanente au Québec a augmenté de 68.6% entre 1997 et 2006, passant de 27 684 à 44 686 immigrants reçus. Toujours selon le Ministère (2009b), pour l'année 2009, le nombre total d'immigrants qui seront sélectionnés par la province atteindra le nombre maximum de 58 300 personnes.

Une étude menée en 2008 (Ministère de l'immigration et des communautés culturelles [MICC], 2008b) expose quant à elle que les immigrants admis au Québec entre 2003 et 2007 étaient à 60% dans la catégorie de l'immigration économique, à 22% dans la catégorie de regroupement familial et à 15% dans celle de réfugiés.

²⁰ En fait foi le communiqué émis par le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec et retraçant les actions et programmes mis en place par le gouvernement actuel pour favoriser la francisation à l'étranger et au Québec : Francisation des immigrants - LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT PORTENT LEURS FRUITS (2009a)

Parmi ceux-ci, 56% connaissaient le français lors de leur admission et ce nombre atteint 60% pour l'année 2007. 70 % des nouveaux arrivants sont âgés de moins de 35 ans lors de leur arrivée et 64 % des immigrants âgés d'au moins 15 ans avaient 14 années et plus de scolarité.

Ces résultats sont, à nos yeux, le reflet de la vision interculturelle telle qu'exposée par Mègre (1998). En effet, à la lumière de ces informations, on peut présumer tout comme Belabdi (2004) que «Les grilles de sélection ciblent les candidats potentiels qui ont le plus de chances de s'adapter aux normes de la société. (p.94)» Ainsi, c'est en visant la «cohésion nationale» et en s'assurant que les immigrants choisis possèdent les caractéristiques jugées nécessaires pour s'adapter aux règles et valeurs constituant le cadre de la société québécoise que se fait la sélection. Dans cette optique et depuis 2009, un contrat moral intitulé Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise a été ajouté à la demande officielle pour l'obtention du Certificat de sélection du Québec²¹. Ce contrat, illustrant l'idéologie interculturelle, engage les futurs immigrants à «vouloir vivre dans le cadre et le respect de celles-ci [les valeurs québécoises] et à vouloir apprendre le français, s'ils ne le parlent pas déjà. (Québec, 2008c, p.4)».

²¹ L'obtention de ce certificat est une étape que doit franchir chaque immigrant désirant s'installer au Québec.

1.1.4 La francisation au Québec : outil privilégié pour l'intégration

Les exigences linguistiques du Québec envers les immigrants sont présentes à toutes les étapes : au niveau de la sélection, de l'accueil, puis de l'intégration. Les nombreuses politiques en matière de francisation développées au cours des dernières années²² démontrent l'énergie mobilisée pour mettre en place des services qui, tout en assurant le maintien du caractère francophone de la province, visent à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

Parallèlement, la lecture des politiques gouvernementales en matière d'immigration et d'intégration permet de constater que l'apprentissage de la «langue française» est couramment associé à l'apprentissage de la «culture québécoise». Par exemple, sur le site du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, on explique que :

Le Québec tient à préserver et à promouvoir sa langue officielle. Le français représente non seulement un instrument de communication essentiel, mais aussi un symbole commun d'appartenance à la société québécoise²³.

Cet amalgame entre la langue et l'appartenance culturelle est largement relayé au sein de la société civile et est exemplifié par ces propos de Gérard Bouchard (2000) :

Au Québec, la langue française constitue depuis 4 siècles le principal facteur d'intégration socioculturelle. [...] Depuis un demi-siècle, à cause de la différenciation ethnique de la société québécoise, le français [...] s'est imposé comme principal vecteur d'intégration. [...] la langue française est devenue une matrice polyvalente qui admet toute la diversité des stratégies identitaires, toute la variété des investissements symboliques, toute la richesse des

²² Le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec investit dans différents services de francisation depuis des décennies : de la création des Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) en 1967 jusqu'au dernier plan présenté en mars 2008 : «Pour enrichir le Québec : franciser plus pour intégrer mieux».

²³ Le lecteur peut consulter le site à l'adresse suivante : <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/valeurs-fondements/valeurs-communes/parler-francais.html>

héritages, des apports et des inventions. C'est une langue qui se parle désormais à plusieurs voix. (p.2)

Le français devient dès lors le symbole identitaire par excellence et le vecteur d'intégration privilégié au Québec. Aux yeux de citoyens, d'organisations civiles et autres instances gouvernementales, le développement de la cohésion sociale et du sentiment identitaire chez les immigrants doit se faire par la médiation de la langue française. Citons à ce propos l'avis du Conseil supérieur de la langue française (2008), intitulé Le français, langue de cohésion sociale, exposant dans sa conclusion :

La vision d'avenir que propose le Conseil dans son avis fait de la langue française un vecteur qui favorise la cohésion sociale. Elle est la langue de la communication publique de tous Québécois. Pour la majorité d'entre eux, elle remplit une fonction identitaire fortement liée au développement de notre société. Pour les Québécois issus de l'immigration, la connaissance de la langue française ouvre d'abord l'accès au réseau social québécois [...] la langue française, qu'elle soit maîtrisée ou non à l'arrivée, est alors un outil d'intégration sociale. L'insertion dans les réseaux sociaux francophones permet de développer un attachement au milieu qui, au fil du temps, viendra nourrir les mécanismes de construction identitaire. (p.42)

À notre avis, en situation de pluralisme, un préalable à la communication est le partage d'un code de communication commun et en ce sens, nous reconnaissons l'importance de la francisation. Mais, le partage d'un code commun est-il garant d'une compréhension mutuelle? Lorsque Bouchard évoque une «langue qui se parle désormais à plusieurs voix», nous sommes en droit de nous demander si ces voix s'entendent et surtout, si elles se comprennent. C'est qu'à tant miser sur le rôle de la langue dans les processus d'intégration et de construction identitaire des immigrants, il ne faudrait pas en venir à négliger l'importance d'autres mécanismes psychosociaux agissant aussi sur ces processus (discrimination, racisme, communautarisme ethnique, etc.).

Au Québec, il semble donc y avoir une certaine confusion sur le rôle et la fonction de la langue française, qui est considérée comme un outil communicationnel, un véhicule identitaire ou les deux à la fois. Cette ambiguïté concernant le français n'est

pas sans conséquence sur la place attribuée à la francisation dans le processus d'intégration des immigrants au Québec et, peut-être aussi, sur certains échecs observés à ce niveau.

1.1.5 De la francisation à l'intégration : un parcours sans ligne droite!

1.1.5.1 Insertion économique

Les études menées auprès des nouveaux arrivants et de leurs enfants démontrent que les membres des communautés culturelles établis au Québec ne bénéficient pas d'une insertion socio-économique équivalente à celle des «Québécois de souche» (Statistique Canada, 2007; Renaud et Godin, 2005). Bien que ces inégalités s'amointrissent avec le temps et chez les personnes des deuxièmes et troisièmes générations, force est de constater qu'une différenciation ethnique persiste et favorise les écarts au niveau de l'insertion, et ce, en dépit d'une maîtrise de la langue par les individus issus des communautés culturelles et scolarisés en français. (Statistique Canada, 2007; Silbernarn et Fournier, 2006; Simard, 2003).

À ce propos, Statistique Canada publiait en 2007 une étude démontrant que les jeunes hommes âgés de 18 à 35 ans et dont les parents sont originaires de pays d'immigration non traditionnels²⁴ gagnent en moyenne un salaire annuel de 28 % moins élevé que ceux dont les parents proviennent de pays d'immigration

²⁴ L'étude de statistique Canada définit ces pays comme étant : les Caraïbes, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et l'Océanie.

traditionnels,²⁵ et ce, malgré leur niveau de scolarité presque équivalent. Données encore plus alarmantes, les jeunes hommes dont les parents proviennent d'Afrique ou d'Asie gagnent, pour leur part, 8 % de moins que ceux dont les parents proviennent de pays d'immigration traditionnels et ce, malgré le fait que les membres de la catégorie «Afrique/Asie» possèdent deux fois plus souvent un diplôme d'études universitaire que les membres de la catégorie «pays d'immigration traditionnels».

En définitive, cette étude démontre que l'appartenance ethnique joue un rôle non négligeable dans l'insertion socio-économique. Elle statut que:

Les jeunes hommes qui appartiennent à une minorité visible et dont les deux parents sont immigrants gagnaient environ 38 % de moins que leurs homologues dont les parents sont nés au pays. Par ailleurs, les hommes dont les deux parents sont immigrants et qui n'appartiennent pas à une minorité visible n'étaient pas différents de ceux dont les parents sont nés au pays (*Ibid*, p.7).

1.1.5.2 Insertion culturelle

Après avoir abordé la question des liens existant entre la francisation et l'insertion professionnelle, il nous semble pertinent de réfléchir à l'insertion culturelle des immigrants.

En effet, parallèlement aux résultats obtenus concernant l'intégration socio-économique, l'Enquête sur la diversité ethnique (2002) de Statistique Canada révèle que pour certains indicateurs de cohésion et d'intégration sociale (la confiance, le sentiment d'appartenance et la discrimination perçue), les minorités visibles obtiennent de moins bons résultats pour la deuxième génération d'immigration que

²⁵ L'étude de statistique Canada définit ces pays comme étant : l'Amérique du Nord et l'Europe du Nord ou de l'Ouest.

pour la première. Ces résultats semblent confirmer les données avancés par Reitz et Banerjee (2007) pour qui l'amélioration des conditions économiques que l'on remarque chez la plupart des individus de la deuxième génération d'immigration (par rapport à leurs parents), n'est pas garante d'une meilleure inclusion sociale.

Par ailleurs, nous nous devons de constater une certaine volonté de maintien de l'identité ethnique chez certains individus et qui s'exprime, selon Micheline Labelle (1992), à travers :

[...] le maintien de la langue d'origine, le degré de la complétude institutionnelle, c'est-à-dire le degré d'autonomie dans l'organisation sociale des minorités ethniques (associations à objectifs divers, réseaux, villageois et régionaux, églises, écoles, médias, services d'accueil, etc.), la persistance du sentiment d'appartenance au pays d'origine et la revendication de double citoyenneté. (p.50)

Ces éléments nous amènent donc à nous questionner sur l'insertion culturelle des immigrants et sur leur identification à la culture québécoise (Dakova, 2007, Cardu et Sanschagrin, 2002). Par insertion culturelle, nous entendons la concordance chez l'individu entre les éléments composant la structure culturelle de son pays d'origine et ceux du pays d'accueil. À nos yeux, l'insertion culturelle est à dissocier de l'insertion professionnelle et socio-économique de l'immigrant, que nous nommons plutôt insertion pragmatique²⁶.

Il est intéressant de noter que ces difficultés d'insertion culturelle ne sont pas le seul lot des non-francophones. Selon Nathalia Dakova (2007), 50% des Français s'installant au Québec quitteront la province avant cinq années d'immigration. D'un autre côté et confirmant le danger d'associer trop rapidement l'apprentissage de la langue et la réussite de l'insertion culturelle, rappelons les résultats d'une étude de

²⁶ «Insertion culturelle» et «Insertion pragmatique» seront définis plus largement dans le chapitre «Cadre théorique».

Portes et Bach (1985) exposant la corrélation entre le développement de la maîtrise de la langue et de celui d'un esprit critique face à leur société d'accueil, les États-Unis :

Contrary of the assimilation hypothesis, the more educated, modern, proficient in the English language, and informed immigrants are, the more critical their perceptions of the receiving society and the stronger their perceptions of discrimination. (p. 288)

Ces données nous permettent de questionner l'importance accordée au rôle de la langue dans le processus d'insertion culturelle des immigrants et même, d'envisager que la francisation pourrait aussi avoir des effets «négatifs» dans le processus d'intégration.

1.2 Questions de recherche et hypothèses

1.2.1 Questions de recherche

À ce stade de notre recherche et suite aux explorations documentaires effectuées, nous pouvons poser certains constats.

La langue française au Québec est considérée comme langue véhiculaire et outil de communication publique. Elle est aussi appréhendée comme une langue vernaculaire et un vecteur d'intégration et d'identification privilégié. Conséquemment, le Québec accorde à la francisation une importance majeure et mise principalement sur cette dernière afin de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Pour notre part, tout en reconnaissant l'importance du partage d'un code de communication commun, nous constatons les difficultés d'insertion pragmatique et culturelle vécues par diverses catégories d'immigrants et par les membres des communautés culturelles au Québec.

À la lumière de ces informations, nous formulons la question de recherche suivante :
«Quel est le rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise?»

De plus, pour nous assurer de l'efficacité de notre recherche, nous précisons notre question principale à l'aide de deux questions sectorielles :

1. Comment les différents niveaux de maîtrise de la langue, référés aux concepts de «langue» et de «discours», contribuent-ils au processus d'intégration?
2. Comment l'insertion pragmatique et l'insertion culturelle s'articulent-elles dans le processus d'intégration?

1.2.2 Hypothèses de recherche

En regard de l'étude documentaire et de la revue de littérature que nous avons réalisées à ce jour, nous avançons trois hypothèses, une principale et deux secondaires, que nous souhaitons valider au cours de notre recherche pratique. Sans constituer à ce stade des réponses à celle-ci, elles servent de balises et orientent notre vision globale de la recherche :

1. **L'apprentissage de la langue française est un élément favorisant l'insertion pragmatique de l'immigrant à la société d'accueil, mais la maîtrise de la langue, partielle ou totale, n'est pas nécessairement associée à une insertion culturelle.**

Ainsi, il semble clair que la maîtrise de la langue officielle de la société d'accueil est un préalable à une insertion socio-professionnelle réussie. Par exemple, l'insertion au marché du travail, l'utilisation des services de santé et des services d'éducation ou encore, l'accès aux centres culturels publics (Maisons de la culture, bibliothèques, etc.) sont facilités par la maîtrise du français. Par contre, les différentes études consultées nous démontrent qu'une connaissance de la langue ne garantit pas une meilleure inclusion sociale. Par exemple, le faible sentiment d'appartenance ressenti par les immigrants envers la société québécoise (Statistique Canada, 2002 ; Reitz et Barnejee, 2009), le regard critique porté par ceux-ci sur le pays d'accueil (Portes et Bach, 1985) et le besoin de maintenir l'identité ethnique vivante (Labelle, 1992) peuvent en être des indicateurs.

De plus, afin de bien comprendre toutes les subtilités du rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise, il y a lieu de réfléchir sur ce que représente la «langue française» et, en ce sens, nous étayons notre hypothèse principale de deux hypothèses secondaires.

- 2. Les notions de langue et de discours sont distinctes²⁷. La logique qui sous-tend les investissements en francisation et considère la langue comme un vecteur d'intégration et d'identification culturelle relève d'une confusion entre ces deux notions.**

- 3. Une maîtrise du discours, conjuguée à la maîtrise de la langue, est nécessaire pour aspirer à une intégration culturelle, mais ne la garantit pas.**

²⁷ Les concepts de «langue» et des «discours» seront explicités plus largement dans le chapitre «Cadre théorique».

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Le chapitre précédent nous a permis de dresser l'état des lieux de notre objet de recherche et d'affiner notre compréhension des enjeux qu'il implique. Cet exercice nous a de plus permis de poser les questions de recherche qui guideront notre démarche et de proposer au lecteur les hypothèses s'y rapportant.

Dans la section suivante, nous proposons l'appareil conceptuel utilisé pour appréhender notre recherche. En ce sens, après avoir précisé notre position épistémologique et l'angle de recherche communicationnel choisi, nous présentons les concepts principaux utilisés dans notre démarche et exposons les théories et réflexions d'auteurs contribuant à l'arrimage de ces différents concepts. Cet exercice nous permet de faire de ces éléments théoriques un ensemble cohérent qui nous servira de cadre théorique lors de l'analyse des données.

2.1 Positionnements théorique et communicationnelle

2.1.1 Approche théorique

Avant de présenter au lecteur le cadre théorique de notre recherche, nous souhaitons définir l'approche théorique de celle-ci, afin de spécifier les place et fonction qu'occuperont les éléments théoriques dans l'ensemble de notre démarche et afin de situer cette dernière à l'intérieur des différentes traditions de recherche théorique concernant l'intégration. Empruntant aux écrits de Gina Stoiciu (2006), nous nous appuyons sur la typologie qu'elle présente des différents courants épistémologiques présents dans la recherche sur l'intégration pour définir notre position²⁸. Nous nous situons dans une perspective systémique, selon laquelle,

Le processus d'intégration considère une chaîne communicationnelle où tous les éléments sont interdépendants, c'est-à-dire qu'une modification à un seul niveau du réseau entrainerait des répercussions sur l'ensemble du processus. (*Ibid*, p.26)

Dans cette optique, nous constituons notre grille d'analyse à l'aide d'éléments théoriques liés à la langue, la culture et l'intégration, et nous les appréhendons en considérant leur interdépendance dans un cadre culturel, temporel et social qui leur est propre :

Un *système de communications* est un ensemble récurrent, régulier et représentable de *formes d'échanges* existant, dans une certaine temporalité, entre des acteurs participants d'un *cadre d'action pertinent*, ensemble qui entraîne les acteurs dans sa dynamique propre. (Muchielli, 1999, p.19)

²⁸ Les cinq différents courants présentés par Stoiciu sont : le regard fonctionnaliste, le regard systémique, la perspective dialectique, le regard culturaliste et ethnopsychologique et le regard sémiotique.

Le regard systémique nous permet ainsi d'étudier l'ensemble des acteurs en cause dans notre recherche, car dans cette approche,

S'il y a rétroaction de la part de l'intégré, c'est pourtant l'intégrateur qui détient les moyens de réglage du système, puisque c'est lui qui contrôle l'ensemble d'institutions de la société. [...] les dysfonctions seraient plutôt liées à une mauvaise communication entre l'intégré et l'Intégrateur, qu'au seul comportement de l'intégré. (Stoiciu, 2006, p.22).

À partir de ces considérations, et pour tenter de répondre à la question Quel est le rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise, nous restons donc vigilants. Ainsi, si nous interprétons les perceptions des immigrants participant à notre recherche, nous inscrivons notre analyse dans un cadre plus large, en y incluant le rôle indéniable des cadres institutionnel et social de la société d'accueil.

2.1.2 Orientation de recherche choisie : la perspective communicationnelle

De façon complémentaire à cette position épistémologique, nous aborderons notre recherche dans une perspective communicationnelle. En ce sens, nous exposons ici la pertinence communicationnelle de notre démarche²⁹.

²⁹ Nous abordons rapidement dans cette section les éléments théoriques nous permettant de justifier la pertinence communicationnelle de notre étude. Il nous faut préciser au lecteur que ces éléments seront développés plus largement dans ce chapitre.

2.1.2.1 Réflexion sur la langue

Si la notion de langue est intimement liée au champ d'études communicationnelles, il faut reconnaître que la grande majorité des auteurs s'étant intéressés à son étude se réclament d'autres disciplines : la philosophie, la linguistique, la sociologie ou l'anthropologie. L'ensemble de leurs apports, combiné aux contributions plus récentes de communicologues, a contribué à affiner notre compréhension de cette notion et à en exposer toute la complexité.

Dans le cadre de notre mémoire, nous n'avons en aucun cas la prétention de couvrir de façon exhaustive le concept «langue». Nous souhaitons plutôt explorer celui-ci sous l'angle particulier proposé par nos intérêts de recherche, associés à la relation langue/intégration, et propre aux champs d'études communicationnelles. Ainsi en différenciant les notions de «langue» et de «discours» (Ricoeur, 1986), nous exposons au lecteur la façon dont ces concepts nous permettent d'appréhender notre problématique d'étude, d'orienter nos recherches et finalement, d'opérationnaliser nos données afin d'en tirer des éléments d'analyse permettant une meilleure compréhension du phénomène.

2.1.2.2 Réflexion sur la communication interculturelle

Le point de départ de notre recherche est la réalité pluraliste du Québec et la dyade immigrant/société qu'elle induit. Cette dyade, nous l'appréhendons en accordant une importance centrale à la question linguistique. En ce sens, la communication interculturelle, en tant que théorie nous permettant d'appréhender les interactions entre membres de différents groupes culturels, devient un élément central de notre réflexion. Dans le cadre de notre recherche, les questions suivantes guident nos

réflexions à ce sujet : quels sont les éléments en jeu en situation de communication interculturelle et comment la communication interculturelle influence-t-elle le processus d'intégration des immigrants au Québec? Les théories et réflexions sur ce champ précis de la communication sont ainsi à la base de notre recherche.

2.2 Définitions des concepts principaux

Dans la section suivante, nous définissons les concepts théoriques clés liés à notre recherche : la langue, le discours, la culture, l'insertion pragmatique et l'insertion culturelle.

2.2.1 La langue française au Québec

Dans le cadre de nos recherches, nous nous intéressons au rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise. Nous avons constaté que deux fonctions sont attribuées à la langue française au Québec : la langue comme outil de communication publique et la langue comme vecteur d'intégration et d'identité. Nous avons de plus souligné que ces deux rôles sont parfois confondus, parfois amalgamés.

La langue est en effet un concept qui souffre, comme plusieurs concepts globaux, de ce que Stoiciu (2006) appelle «les trois maladies sémantiques» : la polysémie, le polymorphisme et l'imprécision empirique. Conséquemment et pour éviter toutes

équivoques, nous distinguons dans le cadre de notre recherche le concept de «langue» de celui de «discours» et exposons en quoi cette différenciation est centrale dans notre démarche.

2.2.1.1 La langue

Ferdinand de Saussure, dans l'ouvrage Cours de linguistique générale (1916, rééd.1995), distingue déjà la «langue», un objet d'étude en soi, du «langage» qui constitue plutôt à ses yeux une réalité à la fois physique, physiologique et psychique. Pour Saussure, la langue est «un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez l'individu (p.25)». La langue est pour l'auteur un ensemble de signes correspondant à des idées distinctes, qui sont liés entre eux dans la relation «signifiant» et «signifié». Outre la langue, les autres éléments du langage relèvent pour Saussure de la «parole», la partie individuelle du langage (phonation, empreinte subjective, etc.).

Cette première distinction apportée par Saussure, il y a déjà presque cent ans, nous permet de saisir les divers niveaux (individuel et social) présents à l'intérieur même du langage. Pour sa part, Paul Ricœur (1986), s'inspirant des travaux de Saussure, établit une différenciation entre la «langue» et le «discours». C'est cette typologie de Ricœur que nous utilisons pour appréhender les questionnements langagiers liés à notre recherche.

2.2.1.2 Langue et discours

Dans son ouvrage Du texte à l'action, Paul Ricœur s'intéresse à la dimension pratique dans l'analyse sémiotique ou sémantique textuelle.

[...] parmi les choses dites, il y a les hommes agissants et souffrants; de plus, les discours sont eux-mêmes des actions : c'est pourquoi le lien mimétique – au sens le plus actif du terme – entre l'acte de dire (et de lire) et l'agir effectif n'est jamais tout à fait rompu. (p.8)

Pour Ricœur, la langue et le discours sont deux systèmes linguistiques distincts relevant de règles et de lois différentes. L'auteur qualifie le discours d'évènement, au sens où «quelqu'un parle, quelqu'un s'exprime en prenant la parole. (p.116)». Le discours a une dimension engageante et englobante pour l'individu et c'est seulement à travers ce système linguistique qu'il exprime le monde.

Afin de bien distinguer ces deux systèmes et leur pertinence dans le cadre de nos recherches, nous les présentons sous la forme d'un tableau synthétique (tabl. 2.1) :

Tableau 2.1
Les systèmes linguistiques de la langue et du discours

Système linguistique de la langue	Système linguistique du discours
1. Code, signe.	1. Message, phrase.
2. Virtuel et intemporel.	2. Temporel et dans le présent.
3. N'a pas de sujet.	3. Renvoi à un locuteur/interlocuteur.
4. N'est pas ancré dans un monde.	4. Renvoie au monde.

Ces distinctions entre la langue et le discours sont éclairantes, car selon Ricœur :

Alors que les signes du langage renvoient seulement à d'autres signes à l'intérieur du même système, et font que la langue n'a pas plus de monde, qu'elle n'a de temps et de subjectivité, le discours est toujours au sujet de quelque chose : il se réfère à un monde qu'il prétend décrire, exprimer ou représenter ; l'évènement [...] c'est la venue au langage d'un monde par le discours. (p.116)

Ainsi, la langue, comme système autonome indépendant du contexte social et des considérations interpersonnelles et interculturelles, ne garantit pas à l'individu d'entrer en relation avec le monde qui l'entoure. La langue, seule, n'est que le code. Le discours, pour sa part, correspond au message et est essentiel au dialogue, à l'échange et à l'établissement de relations. En effet, pour Ricœur, «c'est dans la linguistique du discours que l'évènement et le sens s'articulent l'un sur l'autre. (p.117)»

Dans le cadre particulier de notre recherche, nous pouvons nous demander si l'apprentissage d'une langue (apprentissage de la grammaire, du vocabulaire, de la syntaxe), qui permet d'accéder au code communicationnel «virtuel», «sans sujet» et «sans monde», outille l'individu immigrant dans sa relation avec la société d'accueil et facilite son intégration. La langue, seule, échoue peut-être à situer l'individu dans son nouveau monde. Au contraire, c'est l'utilisation du discours qui démontre la réussite d'une certaine unité entre un «individu culturel» et la nouvelle culture qui l'accueille. En effet, en suivant la logique de Ricoeur, seul ce système linguistique permet à l'immigrant *d'accéder au sens* et de *produire du sens*, au sein d'une société culturellement définie.

Cette différenciation entre les systèmes linguistiques de langue et de discours nous permet aussi d'explorer sous un angle nouveau les fonctions attribuées à la langue française au Québec. En considérant les définitions exposées par Ricœur, nous pouvons associer le système linguistique de la «langue» à la fonction «outil de communication publique » accolée à la langue française au Québec. D'un autre côté, le système du «discours», tel qu'exposé par l'auteur, semble correspondre à la fonction «vecteur d'intégration et d'identification» dont est affublée la langue dans la province. Ainsi, selon l'auteur, si parler français comme «langue» permet en effet

l'interaction (travailler, faire ses courses, etc.), seul le discours et l'ancrage dans le monde d'accueil qu'il induit pourra mener à la cohésion sociale.

2.2.2 Culture

En abordant la question de l'intégration des immigrants à la société québécoise, nous nous devons de nous questionner sur ce que représente, dans le cadre de notre recherche, le terme «société». Terme souffrant aussi de polysémie, polymorphisme et d'imprécision empirique (Stoiciu), «société» peut refléter l'idée de contrat, tel que définit par Tönnies (1977), pour qui «La volonté commune dans chaque échange, dans la mesure où celui-ci est considéré comme un acte social, s'appelle le contrat (p.87)». À nos yeux, la société québécoise est, d'une part, l'ensemble formé par les structures politiques, économiques et sociales qui définissent le cadre de ce contrat. Mais elle ne se résume pas qu'à celui-ci ! Transcendant, englobant et orientant ces mêmes structures, la société québécoise est surtout une «culture» québécoise.

Nous nous appuyons sur la définition de la culture avancée par Clifford Geertz (1973) pour justifier notre choix de cette vision englobante de la culture:

[...] the man is an animal suspended in webs of significance he himself has spun, I take culture to be those webs, and the analysis of it to be therefore not an experimental science in search of law but an interpretative one in search of meaning (p.5).

Selon Geertz, la culture est ce qui donne sens, ce qui structure et oriente le passage de la pensée à l'action :

As interworked system of construable signs [...], culture is not a power, something to which social events, behavior, institutions, or processes can be causally attributed; it is a context, something within which they can be intelligibly [...] described (p.14).

Cette définition de la culture et la mise en lumière de sa fonction «signifiante» nous permettent de préciser un élément central de notre projet d'étude : l'intégration des immigrants s'apparente ultimement à une intégration culturelle, laquelle correspond à l'acquisition (ou à tout le moins la compréhension) d'un système de signification donnant sens aux actions, paroles, comportements, etc.

Cette distinction entre une intégration relative aux aspects structurels et aux aspects culturels de la société est essentielle. En effet, elle nous permet déjà d'envisager différentes formes d'insertion sociale (relatives aux structures et à la culture) et d'entrevoir les liens qui semblent se tisser entre l'intégration des immigrants, la culture et les systèmes linguistiques (langue et discours) présentés par Ricoeur.

2.2.3 Insertion pragmatique et insertion culturelle

Dans notre problématique, nous avons identifié deux indicateurs d'intégration : «l'insertion pragmatique» et «l'insertion culturelle». C'est Danakova (2007) et la distinction qu'elle établit entre l'intégration socioéconomique et l'intégration psychique qui nous ont, dans un premier temps, initiés à l'idée de «niveau d'intégration». Pour Danakova, au-delà de l'accès au monde socioprofessionnel, l'apprentissage d'une nouvelle langue correspond aussi à un processus d'intégration psychique important : «le sentiment de l'étrangeté en soi même s'accroît quand la langue maternelle perd sa place au profit de la langue d'adoption (p. 261) ».

Cette nuance apportée par Danakova nous semble essentielle et en cohérence avec notre approche épistémologique et communicationnelle, nous leur préférons les

termes «d’insertion pragmatique» et «d’insertion culturelle», que nous définissons à présent.

2.2.3.1 Insertion pragmatique

Dans le cadre de notre mémoire, nous ne souhaitons pas définir de façon précise le pragmatisme. Nous retenons de ce courant philosophique, afin de posséder les éléments nécessaires à notre recherche, l’importance qu’il accorde à la valeur pratique et effective d’une idée, ainsi que son esprit expérimentaliste³⁰.

En ce sens, nous définissons l’insertion pragmatique comme étant l’insertion inscrite dans une visée d’action et d’expérience. Selon notre définition, l’insertion pragmatique s’associe principalement à des indicateurs socioéconomiques. Aussi, la situation professionnelle, le revenu familial, la stabilité d’emploi et l’utilisation de services publics (hôpitaux, établissements d’éducation, etc.) seront les indicateurs utilisés afin d’évaluer l’insertion pragmatique des participants à notre recherche.

2.2.3.2 Insertion culturelle

Nous avons choisi d’utiliser la typologie des états d’acculturation telle que proposée par Sélim Abou (1981) afin de définir l’insertion culturelle. Les différentes formes d’acculturation présentées par l’auteur sont : le processus de réinterprétation (la culture d’accueil est réinterprétée selon la structure culturelle d’origine de

³⁰ Pour plus de détails sur la philosophie pragmatique, consulter l’article de Gérard Daledalle, disponible sur l’Encyclopaedia Universaliste au lien suivant : <http://www.universalis-edu.com/article2.php?napp=27282&nref=P150031>

l'immigrant), le processus de synthèse (intégration formelle : la culture d'accueil est adoptée, mais est teintée d'éléments de la culture d'origine), le processus de syncrétisme (les deux cultures convergent et créent une culture nouvelle), le processus d'assimilation (l'absorption culturelle par la culture dominante) et la contre-acculturation (rejet de la culture d'accueil et repli identitaire). Il est important de noter que pour l'auteur, les différents processus d'acculturation pourront se vivre de façons simultanées et diversifiées, voire opposées.

La typologie proposée par Abou, nous permet d'examiner les rapports qu'entretient l'immigrant avec la culture d'accueil. En situation d'immigration, l'individu est confronté à une inévitable remise en question qui menace, selon Camilleri (1996), «le sens que chacun donne solidairement à son environnement et à lui-même. (p.56) » Ainsi, nous utilisons les différents stades proposés par Abou pour situer, selon la perception subjective et culturelle qu'en a l'individu, la relation entre le «sujet culturel» qu'est l'immigrant et la «société culturelle» qui l'accueille. La typologie énoncée nous servira d'outil d'analyse afin d'évaluer le niveau d'acculturation ressenti par les sujets de notre recherche, et ultimement, de tenter de comprendre les processus d'intégration culturelle qui caractérisent leur expérience.

Il nous faut préciser que cette base théorique ne sera pas utilisée afin de «catégoriser» les stades d'intégration vécus par les immigrants rencontrés. Elle facilitera plutôt l'observation du processus dans lequel ils se trouvent et l'identification des étapes qu'ils reconnaissent avoir traversées, et ce, de façon séquentielle ou simultanée.

3.1 Éléments théoriques

Nous avons défini les concepts principaux que nous utilisons dans le cadre de notre recherche. Si ces définitions sont nécessaires, elles doivent aussi s'inscrire à l'intérieur d'un paysage théorique plus large, nous permettant d'arrimer les différents éléments présentés entre eux et d'établir une cohérence d'ensemble.

Pour ce faire, nous situons notre réflexion, telle qu'exposée en introduction à ce chapitre, à l'intérieur du champ de la communication interculturelle et faisons de la question linguistique le centre de notre réflexion. De plus, en cohérence avec l'approche systémique, les deux acteurs impliqués dans le processus (immigrant et société d'accueil³¹) ont une place de choix dans notre réflexion.

Ainsi, nous exposons les aspects théoriques se rapportant à la triade «langue/intégration/culture» en deux temps. Premièrement, nous examinons le cadre réflexif utilisé pour appréhender le concept d'intégration : celui-ci balise nos analyses concernant les facteurs d'intégration au niveau individuel (Spitzberg, 1994) et social (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995; Gudykunst, 1989). Dans un deuxième temps, nous abordons les théories liées à la culture, ses différents niveaux (Hall, 1973; Geertz, 1973) et les processus d'interaction entre immigrant et culture d'accueil (Schütz, 2003). Ces réflexions se font sous l'angle spécifique à notre recherche et nous nous intéressons principalement au rôle de la langue dans ces processus.

³¹ Rappelons que Stoiciu, lorsqu'elle présente le regard systémique, utilise plutôt les termes d'intégrateur et d'intégré.

3.1.1 Intégration, langue et discours

Dans le cadre de ce mémoire, nous utilisons deux théories principales pour explorer les relations entre la langue et l'intégration : les compétences communicationnelles individuelles en situation interculturelle et la dimension sociale de l'intégration.

3.1.1.1 Compétences communicationnelles individuelles en situation interculturelle

Parmi les différents modèles présents en communication interculturelle³², nous choisissons le modèle de compétence en communication interculturelle (Intercultural communication competence) présenté par Brian Spitzberg dans l'ouvrage Intercultural communication : A Reader (1994) pour nous permettre de schématiser nos réflexions concernant les facteurs communicationnels individuels agissant sur l'intégration. L'auteur propose une typologie des compétences (aux niveaux individuel, épisodique et relationnel) favorisant la communication interculturelle, dans l'optique de s'assurer que le «[...] message behavior is appropriate and effective in a given context. (p.354)» Le modèle vise ainsi la mise en place de critères d'évaluation en situation de communication interculturelle : «appropriateness» (respect des normes, règles et valeurs) et «effectiveness» (atteinte des buts ou objectifs communicationnels).

³² Dans le livre Intercultural communication; a reader,(1994), Larry Samovar et Richard E. Potter présentent au lecteur divers modèles permettant d'appréhender le phénomène de la communication interculturelle. Par exemple, Young Yun Kim développe le modèle «Communication and Cross Cultural Adaptation», Richard W. Brislin examine le modèle «Prejudice in Intercultural Communication» et LaRay M. Barne expose son approche dans l'article «Stuning Blocks in Intercultural Communication».

Le modèle de Spitzberg identifie des éléments influençant la communication interculturelle. Dans le cadre de notre mémoire, nous reprenons les énoncés jugés les plus pertinents à notre recherche et les utilisons comme prisme pour l'observation et l'analyse des phénomènes communicationnels et du processus d'intégration de l'immigrant.

Les éléments influençant retenus sont : 1- Le niveau de motivation du communicateur («As communicator motivation increases, communicative competence increases.»), 2- Les savoirs communicationnels («As communicative knowledge increases, communicator competence increases»), 3- Le statut du communicateur («As actor's communicative status increases, coactor's impression of actor's increases»), 4- L'évaluation de la compétence du communicateur («Coactor's impression of actor's competence is a function of actor's fulfillment of coactor's expectancies.») et 5- Le niveau d'attrait et de confiance mutuel entre les communicateurs («As mutual attraction/trust increases, relational competence increases»)

Ces propositions de Spitzberg nous interpellent, car elles révèlent l'importance du «discours» dans le développement de compétences communicationnelles en situation interculturelle. Par exemple, la motivation de l'individu³³, son statut et l'évaluation que font ses interactants de ses compétences communicationnelles³⁴, de même que l'attrait et la confiance mutuels³⁵, se rapportent aux dimensions relationnelles et significatives du discours. Elles rappellent qu'en situation interculturelle, les attentes et

³³ La motivation est définie par l'auteur, entre autres, comme la confiance en sa capacité de communiquer, l'évaluation de la relation coût/bénéfice de la situation dans laquelle il se trouve.

³⁴ L'immigrant est confronté aux stéréotypes et préjugés présents dans la société d'accueil et selon Spitzberg, ces idées préconçues influencent la communication interculturelle.

³⁵ Relevant fortement, selon l'auteur, des similitudes culturelles et ethniques.

impressions d'individus issus de cultures différentes seront souvent divergentes et risquent d'influencer l'évaluation des compétences communicationnelles de chacun.

À l'opposé, seule la compétence concernant les savoirs communicationnels relève de la langue et s'apparente aux côtés techniques³⁶ de celle-ci. Ce sont aussi les compétences que nous jugeons le plus facilement transmissibles, de façons formelle ou informelle. Par exemple, les cours de francisation pourront transmettre aux nouveaux arrivants les règles grammaticales de la langue française et leur enseigner, dans une certaine mesure³⁷, les usages et normes sociales en situations interpersonnelles (proxémie, vouvoiement, etc.).

Les travaux de Spitzberg nous amènent donc à réfléchir au rôle des programmes de francisation, dans leur forme actuelle, dans la transmission de compétences communicationnelles en situation interculturelle. Nous observons que les barrières communicationnelles et leurs nécessaires conséquences sur l'intégration ne relèvent pas tant d'une méconnaissance des aspects techniques de la langue, mais peut-être plus d'une peur des différences et d'une méconnaissance, voire d'une méfiance, face à la culture de l'autre. Ce sont peut-être ces éléments qui sont les véritables obstacles au bon déroulement du discours, de la relation et de l'intégration

³⁶ Par savoirs communicationnels, l'auteur fait référence aux règles de grammaire, à la variété du vocabulaire, aux règles et norme de courtoisie, etc. Cette compétence réfère au «comment» communiquer.

³⁷ Nous souhaitons apporter une nuance à ce propos : les usages communicationnels sont fortement teintés culturellement et que nous ne pouvons nous attendre à une réussite complète des cours de français, même à ce niveau. Les dimensions «latentes» de la communication et leurs effets ont été fort bien exposées par Goffman (1973) dans Les rites d'interaction (concepts de «Face», «règles de conduite», etc.).

3.1.1.2 L'intégration, une responsabilité individuelle, mais aussi sociale!

Nous nous questionnons ici sur les dimensions sociales, complémentaires aux dimensions individuelles, du processus d'intégration. Plus précisément, la possible instrumentalisation de la langue par les membres de la société d'accueil et ses effets sur l'intégration sont examinés.

Nous utilisons les théories sur l'ethnicité pour aborder cette question. Selon Poutignat et Streiff-Fenart (1995),

L'ethnicité est une forme d'organisation sociale basée sur une attribution catégorielle qui classe les personnes en fonction de leur origine supposée, et qui se trouve validée dans l'interaction sociale par la mise en œuvre de signes culturels socialement différenciateurs. (p.159)

Au cours de notre revue de la littérature, l'importance de l'ethnicité dans le processus d'intégration a en effet été abordée par plusieurs auteurs (Lapierre-Vincent, 2004; Silberman et Fournier, 2006; Pierre, 2005) et ces derniers en ont démontré les effets : généralisation, catégorisation, discrimination, etc. Les théories sur l'ethnicité nous permettent de réfléchir au rôle de la langue dans le processus d'intégration, mais sous un angle nouveau : celui de la responsabilité sociale. Elles mettent en lumière l'importance d'éléments autres que la maîtrise de la langue (les stéréotypes, les préjugés, la discrimination) dans ce processus et confirment que «s'intégrer» ne peut être considéré comme étant la seule responsabilité de l'immigrant. De plus, ceci nous amène à nous questionner sur les possibles effets pervers de la mise en place des nombreux programmes d'accueil et d'intégration, toujours annoncés en grandes pompes et qui nous font parfois oublier les responsabilités que doivent assumer tous et chacun (et pas les seuls immigrants) dans ce processus où doit s'établir une nécessaire réciprocité.

De façon plus spécifique, Gudykunst (1989) explique comment la langue peut être utilisée par les membres de la société d'accueil comme un frein à l'intégration : l'usage de stéréotypes en situation de communication interculturelle, les attitudes linguistiques négatives (par exemple : attribution d'une valeur négative à l'accent), les normes de langage («l'intégrisme» linguistique en situation de minorité culturelle) en sont des exemples. Dérangeants, ces constats concernant l'ethnicité et les relations interculturelles deviennent tout à fait alarmants lorsqu'on les conjugue aux travaux de Hewstone et Giles (1986) qui concluent que «stereotypes constrain other's patterns of communication and engender stereotype-confirming communication, that is, they create self fulling profecies (p.149)». Ainsi, cette roue qui tourne, alimente et justifie une vision négative de l'autre, affecte nécessairement le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise.

3.2.1 Culture, langue et discours

Les théories de Spitzberg, Poutignat et Streiff-Fenart, ainsi que celle de Gudykunst nous ont permis d'examiner les relations entre la langue, le discours et l'intégration. Réfléchissons maintenant aux théories nous permettant d'appréhender les concepts de culture, langue et discours.

Nous avons précédemment défini le concept de culture comme étant un «système de significations» qui permet à l'individu de donner sens à ses actions, paroles, comportements et à ceux des autres (Geertz). A ce stade, il nous semble important de bonifier cette définition en explorant les théories concernant les niveaux culturels, leurs caractéristiques, ainsi que les liens existant entre la langue, le discours et ces dernières.

Selon Edward T. Hall (1973), la culture se compose d'une « [...] culture patente, visible et facilement analysable et [d'une] culture latente, qui n'est pas visible et pose des problèmes à l'observateur le mieux entraîné. (p.79)». Pour l'auteur, la culture patente est associée au niveau formel de la culture, elle est transmissible et correspond à un ordre social et émotif déterminé. La culture latente, quant à elle, relève plutôt du niveau informel et s'apparente au système de comportements et de pensées intégré par chacun, au point d'être considéré comme inné. C'est ce dernier niveau qui est susceptible de provoquer le plus de confrontations et de réactions émotives en situation de relations interculturelles. Nous spécifions au lecteur que dans le cadre de notre recherche et en cohérence avec la définition de «culture» précédemment exposée, c'est pour nous le niveau culturel informel de Hall, c'est-à-dire la culture latente et les systèmes de pensées et de comportement qui y sont associés, qui correspond ultimement à la culture.

En situation migratoire, le choc culturel que vit l'individu se ferait donc en deux temps. Il relève premièrement d'une confrontation entre les règles, lois et conventions officielles correspondant à la culture formelle. Ces éléments de la culture formelle sont clairement identifiables et aisément transmissibles. D'un autre côté, le choc culturel concerne aussi la culture informelle, non transmissible, relevant d'un :

Système [...] -incohérent, inconscient et clair seulement en partie- [qui] possède, pour les membres du groupe, l'apparence d'une cohérence, d'une consistance et d'une clarté suffisante pour donner à n'importe lequel d'entre eux une chance raisonnable de comprendre et d'être compris. (Schütz, 2003, p.16)

À ce niveau c'est ce que Hall nomme la «structure culturelle» : «une organisation sociale, une pensée, une conception de l'homme totalement différente [de celle d'une autre culture] (p.42)» qui est ébranlée chez l'individu.

À nos yeux, les niveaux culturels exposés correspondent aux deux systèmes linguistiques préalablement définis : la langue et le discours. L'apprentissage de la

langue, tout comme la culture formelle, donne accès aux codes et instruit l'individu des conventions et règles culturelles et communicationnelles à respecter. La maîtrise du discours, par contre, permet à l'immigrant d'entrer en relation avec la société d'accueil à travers le partage d'un monde de signification commun : la culture informelle. La maîtrise du discours implique au moins un dialogue, au mieux une concordance entre la structure culturelle de l'immigrant et la culture d'accueil.

En lien direct avec notre mémoire, cela nous permet de postuler sur le rôle limité que peut jouer l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration «culturelle» des immigrants. En effet, ce que Schütz nomme le «système du savoir», «incohérent, inconscient et clair seulement en partie», ne peut, en raison de ces mêmes caractéristiques, se transmettre simultanément à l'enseignement de la langue française.

Aussi, s'il est ardu de définir ce qu'est la culture québécoise, et ce, même pour les «Québécois de souche»³⁸, nous pouvons logiquement émettre le constat que la francisation ne peut, seule, permettre l'accès à la culture ou son acquisition. À partir de ces considérations, nous pourrions déterminer, dans notre recherche pratique à venir, si l'apprentissage de la langue peut transmettre aux immigrants les compétences communicationnelles relatives au discours, constitué et constituant de la culture. En effet, il serait intéressant de réfléchir au fait que la culture, tout comme le système linguistique du discours, ne s'enseigne peut-être pas, mais plutôt, qu'ils se vivent et se ressentent.

³⁸ Dans leur article «Médias et identité : Et si on parlait du « Nous » des Québécois?» (2009), Agbogli C. et Bourassa-Danserou C. expliquent comment les «Québécois de souche», lors de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles (aussi appelée la Commission Bouchard-Taylor) de 2007, ont défini l'identité québécoise surtout à travers la comparaison ou l'opposition à l'Autre.

4.1 Conclusion du cadre théorique

Dans cette section, nous avons défini les principaux concepts associés à notre mémoire. Le regard théorique que nous avons posé est essentiel; les concepts de langue, d'intégration et de culture seront ainsi plus facilement opérationnalisés et la justesse de leur analyse en sera bonifiée. De plus, nous avons inséré ces concepts à l'intérieur de deux cadres d'analyse théorique : le premier concerne les rapports entre intégration et langue et le second, ceux entre culture et langue. Ainsi, nous disposons dès maintenant de cadres d'analyse reposant sur des schémas théoriques précis : ils nous permettront de poser un regard cohérent sur l'expérience d'immigration et d'intégration vécue par les immigrants et de mieux comprendre les liens unissant les trois variables au centre de notre objet d'étude; la langue, l'intégration et la culture.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous présentons et justifions la méthodologie de recherche choisie en termes d'approche, de collecte et d'analyse des données. Aussi, après avoir exposé notre position méthodologique, nous présentons au lecteur la méthode choisie pour réaliser notre recherche, ainsi que les stratégies utilisées pour la collecte et l'analyse de nos données.

3.1 Posture méthodologique

Nous nous inscrivons dans une démarche inductive, où les éléments théoriques développés servent de cadre d'analyse aux interprétations et compréhensions subjectives d'un phénomène. Pour spécifier notre position, nous empruntons à Gina Stoiciu (2006) le terme de «posture interprétative» : ce sont les points de vue de l'acteur et le sens que ce dernier donne à l'interaction qui constituent nos principales données d'interprétation. Aussi, les éléments théoriques exposés dans ce travail forment bel et bien les composantes du «cadre» qui permettra d'interpréter les données recueillies auprès des individus participant à notre recherche. Pour répondre

à la question «**Quel est le rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise?**» nous souhaitons accéder aux interprétations de la relation «langue / intégration/culture», telles que définies par l'immigrant.

3.2 Méthode choisie

À travers la recension des écrits réalisée dans le cadre de notre problématique, nous avons constaté qu'un tableau des statistiques concernant la francisation et l'intégration des immigrants au Québec est largement accessible. *A contrario*, les études portant sur le vécu des individus concernés semblent beaucoup moins nombreuses. Pourtant, afin de comprendre les processus liés à la relation langue/intégration, le poids de l'expérience individuelle nous semble un élément essentiel. Par conséquent et en considération de l'importance de la trajectoire personnelle (au niveau culturel et historique) pour notre objet d'étude, nous choisissons la méthode du **récit de vie** pour la collecte de nos données.

Ce choix se justifie par notre volonté de « [...] spécifier un ensemble plus large en s'attachant à l'expérience vécue de certains éléments, retenus en fonction de critères [...] qui répondent à un souci d'exemplarité. (Deslauriers, 1988, p.38) ». Dans le cas spécifique de notre recherche, nous considérons ainsi l'immigrant dans une perspective individualiste méthodologique, selon laquelle l'individu est à la base de tout fait social. Les interprétations individuelles recueillies nous serviront ainsi à construire un modèle d'explication du phénomène plus large, répondant aux questions soulevées à l'intérieur de notre problématique. Le récit de vie nous donne

accès au «discours d'un acteur social, c'est-à-dire un individu qui se constitue comme sujet pensant et agissant d'une part, mais aussi celui d'un individu qui appartient à un groupe social précis, à un moment de son histoire (*Ibid*, p.11) ».

De façon plus précise, c'est un **récit de pratique** (Pineau et Legrand, 1993), une enquête sur un «tronçon du vécu» particulier de l'immigrant que nous envisageons. Dans le cadre spécifique à notre recherche, le récit de pratique concerne les étapes vécues lors d'expériences particulières : celles d'immigration et d'intégration, ainsi que celles associées à l'apprentissage du français.

Nous avons préféré les récits de vie aux entretiens pour deux raisons. Premièrement, nous pensons essentiel d'approcher la relation langue/intégration à travers une vision individuelle et historique. L'immigration provoque nécessairement un choc de sens qui ne peut s'approcher qu'à travers un regard porté sur le parcours de vie des individus. De plus, la dimension empirique est à considérer pour appréhender adéquatement les thèmes abordés dans notre recherche. Or, l'expérience passée de l'individu teinte nécessairement sa compréhension du présent.

Dans un deuxième temps, comme le note Jean-Claude Kaufmann (1996) :

L'opinion d'une personne n'est pas un bloc homogène. Les avis susceptibles d'être recueillis par entretien sont multiples pour une même question, voire contradictoires, et structurés de façon aléatoire à différents niveaux de conscience. La méthode des entretiens standardisés touche à une strate bien précise : les opinions de surface, qui sont le plus immédiatement disponibles. (p.17).

Aussi, c'est pour nous assurer d'accéder aux perceptions profondes de l'individu, à travers une démarche introspective, que nous utilisons la méthode des récits de vie.

3.3 Collecte et analyse des données

Dans le cadre de notre mémoire et en concordance avec les objectifs d'apprentissage qui y sont rattachés, nous envisageons la réalisation de **trois récits de vie**. La qualité et la profondeur des entretiens dépassent pour nous en importance la quantité de ceux-ci, et en ce sens, trois entretiens paraissent un nombre adéquat pour nous assurer de la validité de notre recherche.

3.3.1 Construction de l'échantillon

Dans un premier temps, rappelons que la sélection de l'échantillon ne se fait pas dans un souci de représentativité, mais plutôt d'exemplarité³⁹ et que nous postulons que chaque individu porte en soi ce «fait social» que nous souhaitons observer. En ce sens, notre critère principal pour la sélection de nos participants est la recherche de concordance entre les caractéristiques individuelles des participants et celles identifiées à travers notre problématique.

Notre échantillon est ainsi composé d'immigrants non francophones, ayant appris le français au Québec. Cet apprentissage s'est réalisé grâce aux programmes de francisation officielle, de façon informelle ou en utilisant de façon complémentaire ces deux techniques d'acquisition. Nos participants sont installés au Québec depuis au moins cinq ans. Ce minimum de temps de résidence nous semble nécessaire afin

³⁹ Par exemplarité, nous entendons centrer notre intérêt «non pas spécifiquement à l'individualité elle-même, pour elle-même, mais bien plus à la particularité de l'expérience sociale vécue [en tentant] d'accéder à un autre niveau de connaissance (Deslauriers, p.37)»

de comprendre les processus liés à l'intégration. En effet, plusieurs études ont montré que les variables temporelles comme la durée de résidence et la période d'arrivée, sont d'une importance capitale dans l'étude des processus d'intégration (Renaud, Piché et Godin, 2005 ; Lapierre Vincent, 2004). De plus, l'âge de l'individu au moment de l'immigration est une variable importante et qui a été mainte fois identifiée comme un facteur à considérer pour comprendre l'expérience d'immigration (Lapierre Vincent; Statistique Canada, 2007). C'est une caractéristique individuelle que nous considérons en nous étant assurés d'une diversité de notre échantillon à ce sujet.

C'est donc cette base empirique commune qui nous permettra, le cas échéant, de transposer les résultats des interprétations individuelles à une réflexion à caractère plus globale. L'échantillon sera construit dans un souci de variété⁴⁰ et nous ferons appel à notre cercle de relation pour le constituer⁴¹.

3.3.2 Thèmes des séances

Les séances sont menées de façon non directive, c'est-à-dire que les thèmes abordés sont énoncés aux participants de façon globale et que des questions générales s'y référant seront formulées au cours de la discussion. L'objet de la recherche n'est pas mentionné de façon précise, afin de ne pas influencer les témoignages qui sont recueillis. Par exemple, si des questions ouvertes concernant l'acquisition de la

⁴⁰ Voir le point «critère de validation - Variété de l'échantillon» à ce sujet.

⁴¹ Voir le point «critère de validation - Position de la chercheure» à ce sujet.

langue et de ses différents usages au quotidien sont adressées aux participants, les distinctions que nous faisons entre les concepts de discours et de langue, ainsi que les fonctions qui y sont associées, ne sont pas exposées aux participants.

Les trois thèmes principaux de notre problématique, tels que définis dans notre cadre théorique, sont abordés au cours des rencontres⁴² :

1. L'expérience d'immigration sera abordée dans un premier temps, afin d'accéder à l'interprétation du participant concernant le choc de sens associé à la rencontre entre la structure culturelle du pays d'origine et celle du pays d'accueil.

Les thèmes touchant à diverses dimensions liées à cette expérience guideront nos entretiens:

- Les conditions dans lesquelles s'est déroulé le départ du pays d'origine;
- La préparation précédant le départ (information sur le pays et connaissance de la société québécoise, construction d'un réseau d'aide pour l'aménagement, contacts professionnels, etc.);
- L'arrivée au Québec et les chocs culturels;
- L'arrivée au Québec (la première année, d'un point de vue social et économique);

⁴² À travers l'exploration de ces trois thèmes, il s'agit pour la chercheuse d'accéder à l'expérience des participants plutôt que de solliciter leur regard théorique et critique sur les concepts théoriques à la base de notre recherche. Nous pourrions au cours de l'analyse établir un lien direct entre l'expérience des participants et les concepts-clés développés. En ce sens, «l'expérience d'immigration» servira à explorer le concept de culture, celui de «L'apprentissage du français» sera associé au concept de langue et «L'expérience d'intégration» nous permettra d'accéder, à travers l'expérience, au concept d'intégration.

- Les premières années d'installation (d'un point de vue social et économique).

2. L'apprentissage du français sera abordé dans un deuxième temps, afin d'explorer les perceptions du participant liées aux concepts de «discours» et de «langue».

Des questions touchant à diverses dimensions de ce thème guideront nos entretiens:

- Les étapes d'apprentissage de la langue;
- Les moyens formels et informels utilisés pour l'apprentissage;
- Les perceptions du participant concernant l'utilisation de la langue française dans la pratique quotidienne;
- Les distinctions établies par le participant entre les différents usages de la langue française et les contextes qui y sont associés (exemple : s'informer, travailler, entrer en relations, se divertir, etc.);
- Les moyens d'apprentissage, formels ou informels, associés à ces différents usages de la langue.

3. L'expérience d'intégration sera abordée en dernier lieu afin d'accéder aux interprétations concernant l'insertion pragmatique et culturelle de l'individu.

Les thèmes suivants orienteront les entretiens :

- La perception de l'évolution de l'insertion professionnelle depuis l'arrivée au Québec, considérant les dimensions économique, relationnelle et la satisfaction personnelle qui y est associée;
- La perception de l'évolution des relations sociales depuis l'arrivée au Québec (réseaux de loisir et de soutien, relation de couple);

- La perception de l'évolution de l'intégration aux structures politiques et sociales du Québec (intérêt porté aux questions de politique, utilisation des services de santé, utilisation des services d'éducation, etc.);
- L'impression du participant concernant son statut d'immigrant. Comment se définissent les relations entretenues avec les membres de la société d'accueil et comment se définit le sentiment d'appartenance du participant envers le Québec.

3.3.3 Critère de validation

3.3.3.1 Position de la chercheure

En premier lieu, nous spécifions l'implication personnelle de la chercheure vis-à-vis des objets abordés dans la problématique. En effet, notre vécu personnel nous a amenés à vivre les expériences liées à l'immigration et à l'apprentissage d'une nouvelle langue dans un pays d'accueil. De plus, nous souhaitons mentionner les liens personnels unissant la chercheure aux sujets interrogés (à un premier ou deuxième degré). Nous sommes ainsi conscients de la présence d'un filtre subjectif qui sera présent lors des rencontres. Pourtant, nous croyons que cette proximité permettra d'établir un climat de confiance et ultimement, l'atteinte d'informations privilégiées. Selon Deslauriers «Ce biais est sans doute inévitable- une certaine sympathie entre narrateur et narrataire étant vraisemblablement un préalable à l'acceptation par la première de raconter sa vie. (p.42) ». En ce sens, l'implication de la chercheure nous semble essentielle pour nous assurer d'une collecte et d'une

analyse optimale des données : «le récit n'exprime pas seulement une pratique. Il ne se contente pas de dire un mouvement. Il le fait. On le comprend donc si on entre dans la danse. (Desmarais et Grelle, 1986, p.163) ».

3.3.3.2 Variété de l'échantillon

Une attention spéciale sera portée à la variété de notre petit échantillon. En effet, selon Lappierre Vincent, les facteurs individuels ont une importance considérable dans les processus d'intégration et l'auteur mentionne que l'âge, le statut socioéconomique, la durée du séjour et les attributs culturels (la langue d'origine latine, tradition judéo-chrétienne et les similitudes culturelles générales individuelles) sont autant de facteurs influençant l'intégration. Conséquemment, les sujets choisis ont immigré à différentes tranches d'âge⁴³ et ont des positions socioéconomiques (emplois, revenus, etc.), des habitus (familiaux, culturelles et sociaux) et des parcours migratoires différents⁴⁴.

3.3.4 Collecte

La collecte se fait sous forme d'entrevues, qui sont enregistrées et retranscrites. Elles se déroulent dans des lieux prédéfinis de façon commune par la chercheure et le

⁴³ Les tranches d'âge sont 18-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans.

⁴⁴ Ces informations caractérisant les participants à notre recherche sont déclinées dans le chapitre 4 «présentation et analyse des résultats».

participant. Nous abordons les trois thèmes lors de trois rencontres différentes, afin de laisser au participant la chance de revenir sur certains points lors de la séance suivante. Sans imposer un temps d'entrevue fixe, mais dans un souci de cohérence entre les trois récits de vie, une période variant entre 1 h 30 et 2 h est accordée pour chaque thème abordé.

3.3.4.1 Considérations éthiques

Nous sommes conscients qu'un récit de pratique, où des expériences personnelles concernant l'immigration sont abordées en profondeur, peut ressasser plusieurs souvenirs et être inconfortable, voire douloureux pour certains individus. En ce sens, trois précautions sont prises par la chercheuse afin de s'assurer de maximiser le bien-être des participants lors de nos rencontres.

Dans un premier temps, chaque participant est convié à une rencontre préentrevue, à l'intérieur de laquelle, la chercheuse et le participant échangent de façon informelle sur leurs expériences d'immigration respectives. Cet échange permet d'établir un lien de confiance en établissant la sensibilité empirique de la chercheuse au sujet de l'immigration et les nombreux processus associés. Deuxièmement, nous établissons, à l'aide du formulaire de consentement⁴⁵, les implications de la recherche et les droits du participant à l'intérieur de celle-ci. Aussi, ce dernier est-il informé que son anonymat sera respecté en tout temps, que les enregistrements seront effacés et qu'il a le droit, en tout temps, d'interrompre l'entretien. En troisième lieu, la chercheuse garde à portée de main, durant les entrevues, les coordonnées de deux organismes oeuvrant auprès des immigrants et pouvant, en cas de besoins, soutenir les

⁴⁵ Le formulaire de consentement distribué aux participants est présenté à l'Appendice 1.

participants à divers niveaux⁴⁶ : apprentissage du français, intégration ou tout autre support psychologique jugé nécessaire.

3.3.5 Présentation des résultats

Les résultats recueillis lors des entrevues sont présentés grâce à une catégorisation des données. Cette présentation des résultats nous permet de mettre en lumière et d'organiser les éléments présents à l'intérieur des récits de vie.

Ainsi, pour chacun des trois participants, nous présentons au lecteur les interprétations et perceptions exprimées par les immigrants rencontrés, relativement aux trois thèmes explorés lors des récits de vie : l'expérience d'immigration, l'apprentissage du français et l'expérience d'intégration. Pour faciliter l'appréhension de ces éléments dans une visée analytique, nous les organisons en catégorie relevant des concepts théoriques centraux précédemment développés : la culture, la langue et l'intégration.

Il est à noter que les extraits de transcription présentés sont corrigés, dans leurs formes grammaticale et syntaxique, pour faciliter la compréhension générale de la recherche. En aucun cas, ces corrections ne modifient les propos des participants et en cas de doutes à ce sujet ils seront présentés dans leur forme originale.

⁴⁶ Ces organismes sont : **l'hirondelle**, service d'accueil et d'intégration des immigrants et **SFIM**, les services de formation et d'intégration en Montérégie.

3.3.6 Catégorisation, analyse et interprétation

3.3.6.1 Catégorisation des données

Nous rejetons l'idée d'effectuer une catégorisation à l'intérieur de thématiques fermées. Nous envisageons plutôt une organisation comparative nous permettant de maintenir l'interdépendance et la richesse des trois récits de vie recueillis. Ainsi, si nous organisons les interprétations et perceptions des participants autour de trois thèmes prédéfinis, cette première classification n'est pas exclusive. En effet, nous l'appréhendons à l'intérieur d'un processus de classification mixte où «les catégories sont préexistantes au départ, tandis que le chercheur envisage la possibilité qu'un certain nombre s'ajoutent ou en remplacent d'autres en cours d'analyse (Deslauriers, 1988, p.57)». La catégorisation devra donc laisser parler les «experts» interrogés pour s'assurer de réaliser une présentation des résultats restant fidèle à leur expérience.

Aussi, afin de nous assurer que notre catégorisation permet la mise en lumière des propos traduisant les concepts-clés de notre recherche, (langue, de culture et d'intégration), nous proposons une typologie des différents éléments que nous identifierons lors de l'organisation des résultats. Nous spécifions au lecteur que cet exercice reste somme toute sommaire puisqu'en concordance avec la technique de classification mixte, nous préciserons ces catégories lors de l'analyse des résultats, en nous nourrissant des interprétations des participants.

Culture :

- Identification par le participant de structures culturelles d'origine et de structures culturelles dans le pays d'accueil ;
- Identification de niveaux culturels (latent et patent) ;
- Mention de choc culturel ;

- Mention de filtre culturel ;
- Mention d'une évolution de la structure culturelle personnelle du participant.

Langue :

- Mention des différents niveaux de la langue (langue et discours) ;
- Distinction entre les usages et fonctions de la langue : outil de communication et outil relationnel (discours) ;
- Association de moyens d'apprentissages (formels et informels) à la langue et au discours ;
- La perception qu'a l'individu de sa maîtrise de la langue et du discours et celle qu'il a de l'évaluation que les autres portent sur celle-ci (la maîtrise du discours est une forme de relation négociée).

Intégration :

- Insertion pragmatique : perception du participant de son insertion dans le monde professionnel et académique, de son revenu familial, de sa participation à des activités culturelles et sportives et de son utilisation des services offerts à la collectivité (services de santé, programme d'intégration, services de quartier, etc.) ;
- Insertion culturelle : le niveau d'acculturation exprimé par le participant (réinterprétation, synthèse, syncrétisme, assimilation et réinterprétation);
- La participation des liens existants entre l'insertion pragmatique et l'insertion culturelle;
- La concordance entre la perception du participant concernant son insertion pragmatique et culturelle, et ce qui est perçu, par lui, au sein de la société d'accueil à ce propos.

3.3.6.1 Analyse et interprétation des résultats

Suite à l'organisation des résultats, une analyse combinant les apports théoriques et expérimentaux sera effectuée. Nos propos théoriques et réflexifs seront ainsi insérés à l'intérieur d'extraits des récits de vie, à la façon d'un dialogue entre l'expérience (sujets interrogés) et la connaissance (éléments théoriques). Cette analyse nous permettra de définir, à l'aide des angles théoriques préalablement définis, comment les éléments obtenus s'articulent les uns aux autres dans l'expérience d'immigration. Grâce à l'utilisation d'italique, lors de l'utilisation des extraits d'entrevues, nous pouvons différencier ces deux niveaux composant l'écriture.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présentons au lecteur les données recueillies auprès des participants. Afin de faciliter l'organisation des résultats, nous réalisons cet exercice en deux temps.

Premièrement, nous présentons la variété de notre échantillon en exposant les caractéristiques personnelles et migratoires des trois individus ayant accepté de participer à notre recherche. Deuxièmement, nous mettons en évidence les éléments saillants, qu'ils soient concordants, complémentaires ou oppositionnels, exprimés par les participants et liés à notre recherche. Nous organisons la présentation de ces résultats autour des trois concepts théoriques ayant orienté les sujets abordés lors de la conduite des récits de vie : la culture, la langue et l'intégration.

4.1 Présentation des participants

4.1.1 Maya⁴⁷

Maya, 31 ans, est une femme d'origine japonaise qui est arrivée au Québec à l'âge de 23 ans. Elle réside au Québec depuis maintenant huit ans. Dans son pays d'origine, Maya a complété des études au Conservatoire d'art dramatique de Tokyo.

Les attributs culturels de Maya sont différents de ceux dominant au sein de la société d'accueil. Par exemple, sa langue maternelle, le japonais, n'est pas une langue d'origine latine et n'utilise pas l'alphabet latin. Les religions pratiquées au sein de la famille de Maya et majoritairement répandues au Japon sont le shintoïsme et le bouddhisme ; ces religions sont éloignées de la tradition judéo-chrétienne caractérisant la société québécoise. Le statut économique de Maya est précaire; elle travaille à temps partiel dans une épicerie d'aliments naturels et a un revenu modeste. Par contre, ce travail lui permet de subvenir à ses besoins essentiels (loyer, nourriture, vêtements, etc.) et de réaliser sur le plan professionnel de nombreux projets artistiques (musique, arts visuels et chorégraphie). Maya, qui est célibataire (divorcée), utilise de façon régulière les services culturels (Maisons de la culture, bibliothèques, festivals, etc.) et a suivi un programme de francisation.

Le parcours migratoire de Maya est le suivant : ayant rencontré en voyage un jeune homme québécois et ayant amorcé avec lui une relation amoureuse, elle décide de le suivre lors de son retour au Québec et de s'installer dans la province. Maya bénéficie d'abord à son arrivée d'un statut de visiteur (sans droits sociaux ou professionnels).

⁴⁷ Pour conserver la confidentialité des participants, seul le prénom des personnes rencontrées sera employé dans le cadre de ce mémoire.

Elle renouvellera ce statut pendant deux ans, jusqu'à ce que son mariage (avec son conjoint québécois) lui permette d'obtenir le statut de résidente permanente.

4.1.2 Ruben

Ruben, 33 ans, s'est installé de façon définitive au Québec à l'âge de 30 ans. Son parcours migratoire est particulier : il a vécu au Québec plus de deux ans entre les années 2000 et 2003, est retourné dans son pays natal, puis est venu s'installer pour de bon dans la province en 2006⁴⁸. Ruben est détenteur du statut de résident permanent, qu'il a obtenu huit mois après son arrivée définitive au Québec.

La langue maternelle de Ruben est le néerlandais et il est originaire de la Belgique. Sa langue a des racines germaniques et non latines, mais elle fait partie des langues indo-européennes et utilise le même alphabet. Ruben vient d'une société qui est, comme le Québec, de tradition judéo-chrétienne et qui partage dans les grandes lignes le mode de vie «à l'Occidental» le caractérisant. Son niveau d'éducation, reçu dans son pays d'origine, équivaut au premier cycle universitaire québécois. Au cours de son cheminement scolaire, Ruben a été initié à la langue française, deuxième langue officielle de son pays. Son statut économique est précaire. Il n'a pas de travail permanent dans son domaine professionnel (enseignement au secondaire), effectue des contrats de remplacement dans des écoles ou des contrats ponctuels qui ne sont

⁴⁸ En raison du désistement de dernière minute de participants et en tenant compte des contraintes de temps auxquelles nous devons répondre, nous avons décidé d'interroger Ruben, en considérant le cumul de ses deux expériences migratoires comme correspondant aux 5 années d'installation requises dans nos critères de sélection. Le biais que pourrait entraîner cette spécificité sera considéré au besoin dans la section analyse.

pas liés à son champ d'expertise. Ruben est marié à une Québécoise et père de deux enfants. Il utilise régulièrement les diverses installations sportives et culturelles (musées, festivals, théâtre, etc.) auxquelles il a accès. Il n'a pas suivi de cours de francisation.

4.1.3 Adriana

Adriana, 67 ans, a immigré au pays à 35 ans. Chilienne, elle a dû fuir le régime dictatorial du Général Pinochet et les possibles représailles contre sa famille. Plus particulièrement, son mari d'origine hongroise et d'allégeance socialiste a dû quitter le pays en 1974 et se réfugier au Québec. Adriana l'a rejoint un an plus tard en compagnie de leur fille. Reçue d'abord comme réfugiée politique, Adriana est aujourd'hui citoyenne canadienne.

Sa langue maternelle est l'espagnol, langue d'origine latine tout comme le français. Elle partage aussi la tradition judéo-chrétienne de la majorité québécoise. Adriana avait terminé ses études universitaires en enseignement de l'espagnol lorsqu'elle a immigré au Québec. Six ans après son arrivée et après un retour aux études dans une université francophone, elle a commencé ici une carrière comme enseignante d'espagnol au primaire et au secondaire. Elle est aujourd'hui à la retraite. Adriana est veuve et habite seule; sa fille est retournée vivre au Chili il y a plusieurs années. La participante utilise les services sociaux (hôpitaux, université en tant qu'étudiante libre), sportifs et culturels (bibliothèque et musées) de sa ville. Adriana a suivi des cours de francisation à son arrivée.

4.2 Catégorisation du contenu des récits de vie

Pour faire suite à la présentation de nos participants, nous exposons dans cette section leurs perceptions et interprétations concernant les trois concepts à la base de notre recherche; la culture, la langue et l'intégration. Pour organiser la présentation des données recueillies, nous nous basons sur la typologie opératoire présentée au chapitre «Méthodologie»⁴⁹. De plus, dans notre processus de classification mixte, nous avons ajouté une catégorie supplémentaire : «L'intégration culturelle et l'état d'esprit individuel» complétant la section traitant du concept «intégration».

La catégorisation des données obtenues inclut les propos de chaque participant, regroupés sous les thèmes abordés. Pour chaque thème, nous dégageons les éléments saillants, les récurrences et les oppositions issus de l'ensemble des propos recueillis. Lorsque les interprétations sont partagées par les trois immigrants rencontrés, nous les exemplifions par les extraits jugés les plus pertinents. L'utilisation d'italiques indique au lecteur les extraits provenant des transcriptions des récits de vie. De plus, spécifions que l'interdépendance caractérisant nos concepts théoriques (la culture, la langue et l'intégration) peut rendre la catégorisation de certains propos ardue. Aussi, nous présentons les propos des participants dans les catégories qu'ils nous semblent le mieux illustrer, tout en étant conscients qu'un extrait choisi pour refléter, par exemple, une dimension de la culture, la langue ou l'intégration, pourrait aussi être associé à certains aspects d'un autre concept.

⁴⁹ La typologie est présentée de façon détaillée au point 3.3.6.1, «Catégorisation des données », dans ce chapitre.

4.2.1 Culture

Cette section présente les résultats des données obtenues lors des récits de pratique traitant de «l'expérience d'immigration».

4.2.1.1 Les structures culturelles⁵⁰ et leurs évolutions

Les propos des trois participants nous permettent d'identifier qu'ils perçoivent les structures culturelles, et ce, dans leur pays d'origine et dans leur société d'accueil. Ruben, qui croyait avant d'immigrer qu'il n'y avait pas tellement de différences entre la Belgique et le Québec se rappelle : «*Je pensais : ça va être comme la Belgique ! Mais pour moi, c'était nouveau.*». Pour Adriana, «*Si tu es née dans un endroit, que tu y as grandi pendant au moins 10 années de ta vie et que tu te déracines ; tu dois apprendre à respirer d'une autre façon, à t'exprimer et à comprendre d'une autre façon.*». C'est aussi ce qu'exprime Maya à travers diverses comparaisons qu'elle fait entre le Japon et le Québec, par exemple : «*La grosse différence c'est qu'au Japon, la communauté est plus importante et l'individu ne l'est pas. Au Québec, c'est le contraire. Je ne peux pas bien expliquer la différence, mais c'est différent. Juste différent et très vite, on le sent.*»

Chaque participant relie son expérience d'immigration et sa perception des structures culturelles. Ruben l'exprime clairement en disant : «*En Belgique, j'étais un individu dans un standard de vie et maintenant, je suis le même individu, mais le standard a*

⁵⁰ Nous rappelons au lecteur que la structure culturelle est définie par Hall (1973) comme étant «une organisation sociale, une pensée, une conception de l'homme totalement différente [de celle d'une autre culture] (p.42)»

changé, brusquement. C'est le contexte qui fait changer mon standard... et je ne savais pas qu'on pouvait changer autant ! Il faut que tu sortes de ta structure, sinon, tu ne sais pas que tu es dedans.»

Les trois participants perçoivent donc une évolution au niveau de leur structure culturelle. Tous évoquent l'aspect positif de cette évolution. À ce propos, Ruben dit : *«C'est une force aussi l'immigration, tu te réinventes un peu. Ce qui est libérateur, c'est le changement : brûler tes bateaux qui t'ont amené où tu es, d'un coup, et tout recommencer. Maintenant je vois dans quoi j'étais pris.»*

Adriana, de son côté, souligne la nécessité du changement concernant de sa structure culturelle : *«Moi je dois parler, travailler, sortir, faire des courses... tous les jours en français et au Québec ! Je ne peux plus être Chilienne. Il faut que j'existe et que je vive -je veux dire parler, lire, rire, regarder la télé- dans le même pays, sinon, je deviens folle.»*

Pour sa part, Maya limite l'étendue possible de cette évolution. En évoquant certains modèles relationnels qu'elle considère «québécois» elle dit : *«Ça, je ne veux pas ! Je ne peux pas avoir de bonnes impressions de ça, même maintenant... et je pense que ça ne changera jamais.»*

4.2.1.2 Perception de niveaux culturels

À travers leurs propos, nous identifions que les trois participants perçoivent les niveaux culturels qu'ils exemplifient à l'aide d'éléments de culture latents et patents et à travers des exemples particuliers (les relations homme-femme, le rapport individu/collectivité, etc.). Par exemple, pour Maya: *«Ça c'est sûr qu'au Japon il y a beaucoup de femmes qui travaillent aussi, mais je trouve que c'est vraiment l'image*

de la femme qui est très typique là bas, car les femmes, elles restent «femme-femme». Donc il faut suivre ce cadre sinon, ça va être difficile.» Nous retenons aussi les propos d'Adriana qui expriment d'une façon globale cette distinction : *«C'est pour ça que tu ne peux pas te préparer à immigrer. Même si tu sais quoi dire, comment parler aux gens, comment agir. Tu ne sais pas vraiment c'est quoi le Québec et comment font les Québécois avant de vivre ici, dedans.»*

Seule Maya s'interroge sur les réelles différences, au niveau latent, entre son pays d'origine et sa culture d'accueil : *« C'est intéressant comme comparaison [les relations familiales et de couple]. Car au Japon, les gens ne divorcent pas, mais ils ne sont pas vraiment ensemble. [...] Il y a beaucoup de couples comme ça, qui restent dans cette situation et qui ne changent pas. C'est froid, c'est fou ça aussi. Ici c'est différent, peut-être plus honnête : ça ne marche pas? Ça marche pas, ok! On se sépare! Mais des deux côtés, ils n'ont pas des relations vraies. Donc en fait, c'est juste la surface qui est différente. La manière est différente, mais au fond c'est la même chose.»*

4.2.1.3 Perception des chocs culturels

Les propos des participants nous permettent d'affirmer que ceux-ci perçoivent, de manière différente, les chocs culturels vécus à l'arrivée.

Pour Maya ces chocs sont essentiellement positifs : *«Dès le début et en fait pendant quatre ans, je disais : Wow ! Et j'avais une image juste positive d'ici.»* Les propos de Ruben démontrent qu'il a ressenti le choc de façon plus dérangeante : *«Tu ne peux pas te préparer à l'immigration, tu es comme lancé dans la mer, sans rien, tellement c'est gros. L'impact que ça a sur ta vie, c'est comme recommencer à zéro en fait.»*

Quelqu'un qui immigré, on peut dire qu'il a deux vies : une avant l'immigration et une après. C'est une renaissance, c'est recommencer...et c'est souffrant.» Adriana, pour sa part, n'a pas ressenti de choc à son arrivée. Elle l'a plutôt ressenti lors de son retour aux études : *« Le choc culturel, c'était quand j'ai commencé l'école. Au début, la rencontre avec le milieu scolaire, c'était ça mon premier choc. Ho la ! Là, c'était tout différent et j'étais confrontée au Québec. Je n'étais plus dans mon milieu à part, j'étais dans le bain et j'étais confrontée aux différences.»*

4.2.1.4 Perception de filtre culturel

S'il nous est possible d'identifier à travers les propos des participants le concept de «filtre culturel», c'est surtout lorsqu'ils soulignent qu'ils ont conscience que leur structure culturelle teinte leur compréhension de la réalité. Ces propos de Maya l'exemplifient : *«Ha c'est quoi la réalité? Dans d'autres pays, c'est différent, on croit à des choses complètement différentes. Donc c'est quoi la réalité, la vraie? Il n'y a aucun vrai, pas de réalité.»* Adriana abonde dans le même sens : *« Finalement, ton regard, ça dépend surtout de quels côtés de la clôture tu es.»*

4.2.2 Langue

Cette section présente les résultats des données obtenues grâce aux récits de pratique traitant de «l'apprentissage du français».

4.2.2.1 Moyens d'apprentissages associés à la langue et au discours

Maya est la seule participante dont les propos nous permettent d'affirmer qu'elle perçoit son apprentissage du français comme étant laborieux. Dans un premier temps, elle explique qu'elle a dû s'habituer de façon informelle aux sonorités de la langue française : *«Au début, je ne pouvais pas aller à l'école. J'avais tellement de difficultés, même pour écouter le français. C'est comme si mon oreille devait s'habituer. Même les sons, je n'arrivais pas à les diviser. Ça a pris du temps.»*

Les trois participants évoquent les moyens formels (école, cours de francisation, livres d'exercices) pour l'apprentissage de la langue. À titre d'exemple, Adriana dira : *«c'est sûr qu'au début, je devais vraiment pouvoir apprendre les verbes, la grammaire. J'ai eu des cours au YMCA et aussi des exercices dans des livres.»* Cette participante est la seule à souligner les limites de la méthode formelle pour l'acquisition du système linguistique de la langue : *« Tu peux avoir réussi tous les niveaux, tu as réussi l'examen du dernier niveau, mais en fait, toi tu sais bien que tu ne parles pas comme il le faut ! Que tu ne connais même pas encore les mots et les verbes.»*

Les participants perçoivent tous trois la nécessité d'un apprentissage informel pour acquérir le système linguistique du discours. Ruben dit à ce propos : *«oui, c'est en étant dans la langue 24 heures sur 24. C'est juste comme ça, en ayant des amis puis en travaillant toujours en français que tu vas pouvoir finalement parler avec les gens, je veux dire, vraiment parler. Moi, je pense qu'une langue, c'est sur l'oreiller qu'on l'apprend le plus.»* Ce point de vue est confirmé par les propos d'Adriana : *«Je suis convaincue qu'une langue, c'est dans la pratique, plus que dans la théorie, que ça s'apprend.»*

Maya est la seule participante à évoquer le rôle des cours de francisation (moyen formel) dans l'apprentissage du discours. Par contre, c'est sur un aspect informel de la transmission, relevant de l'origine des professeurs, qu'elle insiste : *«Il y a des professeurs québécois, mais la plupart sont immigrants aussi. Pourtant, quand les professeurs sont Québécois, ils peuvent expliquer les expressions et nous reprendre sur les mots.[...] J'en ai besoin parce que les expressions, la manière de dire, c'est important pour la conversation.»*

4.2.2.2 Perception des différents niveaux de langue⁵¹

À travers leurs propos, il ressort que les participants perçoivent dans la langue française la présence de plusieurs niveaux d'apprentissage ; ceux du système linguistique du discours et du système linguistique de la langue.

Par exemple, pour Ruben : *«La langue c'est bien, ce n'est plus un obstacle à l'intégration, mais le langage, oui ! Des références sociales, des choses que tu connais depuis toute ta vie, qui se sont construites depuis ta naissance, avec la télé, les amis. Moi, ici, je ne les connais pas et ça ne fera jamais partie de moi tout ça. Même si je parle parfaitement français et que j'aime le sirop d'érable puis le patin à glace... je ne vais jamais tout comprendre ! Ce n'est pas très grave, mais ce langage là, des fois, il va m'empêcher de vraiment parler.»* Les propos de Maya complètent : *«Oui il y a plus que le français, les expressions, la prononciation aussi. Il y a trop, plus que les mots dans les conversations. Et on a besoin de tout.»*

⁵¹ Les niveaux de langue et leur usage, détaillés au chapitre «Cadre théorique» au point 2.1.2 sont inspirés des travaux de Ricœur. Ils sont définis comme étant le système linguistique de la langue, dont l'usage est communicationnel et le système linguistique du discours, dont l'usage est relationnel.

4.2.2.3 Perception des usages de la langue et du discours

Les fonctions communicationnelles de la langue et relationnelles du discours sont perçues de façons différentes par les trois participants.

La fonction communicationnelle est sommairement abordée par les participants. À titre d'exemple, les propos d'Adriana : *«Maintenant, ça fait tellement longtemps que je suis ici, je sais que je parle correctement le français. Si quelqu'un à qui je m'adresse me fait répéter, je demande : «quel est le terme exact que j'ai employé que vous ne comprenez pas ?» car je sais que j'utilise les bons mots.»*

Au contraire, chaque participant s'exprime largement sur les particularités de la fonction relationnelle. Par exemple, en abordant ses expériences au sein de groupes composés de membres de la société d'accueil, Maya évoque : *«Des fois, rire, c'est difficile. L'humour et comprendre ce qui fait rire. Aussi, dans les partys des fois, à la fin, moi je me ramasse à parler avec le chat.... C'est fatigant d'essayer toujours d'entrer dans les conversations.»* Ruben exprime dans cet extrait la dimension relationnelle de la langue, en regard de sa relation avec la société d'accueil *«Tu ne veux pas que les autres te pensent comme tu parles. On ne veut pas que notre image, ce soit ce qu'on dit. Parce que les gens ne se rendent pas toujours compte que ce n'est pas ta langue maternelle, ils pensent que ma langue française, un peu faible, c'est ma seule langue. Ça me déprime des fois. Parce que ta personnalité, elle sort aussi avec ta langue.»*

De façon plus spécifique, les trois participants considèrent que la langue n'est pas un obstacle aux relations interpersonnelles (amitiés et relations amoureuses). À ce niveau, ils évoquent plutôt le manque d'ouverture des individus en cas de difficultés et insistent sur l'importance d'une implication positive des membres de la société d'accueil à ce niveau. Ainsi, pour Adriana : *« J'ai toujours eu des amis, aucun*

problème, même quand je ne parlais presque pas français, j'arrivais à avoir des amitiés avec des francophones. Des gens qui avaient une certaine sensibilité avec le Chili ou l'Amérique latine. C'est pas vraiment la langue, c'est l'ouverture des gens qui change la qualité de la communication.» Ruben abonde dans ce sens : *«Si je suis avec quelqu'un et que je sens que ma connaissance de la langue fait que ça bloque, ça veut dire que ce n'est pas vraiment un ami.»*

À l'opposé, des propos des trois participants, il ressort qu'ils perçoivent qu'un niveau de langue (langue et discours) insuffisant est une barrière à l'intégration professionnelle. Par exemple, pour Maya, *« Mon français, pour travailler, ça ne va pas du tout ! Comme parler en public, par exemple, je trouve que je n'ai pas le droit de la faire.»* Il en va de même pour Adriana : *«Pour pouvoir travailler. Pour être acceptée au travail, je devais parler un français convenable.»*

Ruben est le seul participant à exposer de plus son point de vue concernant l'importance de ces différents usages : *« Ça dépend de l'individu. Ça dépend de si c'est une nécessité, si c'est important pour toi pour améliorer ta qualité de vie. Tu peux vivre ici sans être capable de parler ou de comprendre à 100%. Tu peux aussi être content en étant juste fonctionnel avec ton français.»*

4.2.2.4 La maîtrise de la langue et du discours

Des propos des trois participants, il ressort que ceux-ci perçoivent leur français comme étant imparfait, mais à différents niveaux. Par exemple, pour Maya : *« De mon point de vue, ça n'a pas de bon sens que je travaille [...] Mon français n'est pas propre, ma grammaire non plus.»* Adriana, quant à elle, nuance son jugement : *« Encore aujourd'hui, je ne parle pas parfaitement. Mais une langue, et même celle*

maternelle, ne peut jamais être maîtrisée complètement. Mais je le parle assez pour être intégrée.» Ruben dit pour sa part : *« Je parle assez bien moi pour parler avec tout le monde. Pour parler de tout aussi, de n'importe quoi.»*

Peu importe l'évaluation des participants concernant leur maîtrise de la langue, tous s'accordent pour dire qu'ils doivent accepter les imperfections qui la caractérisent. Par exemple, Adriana explique : *« J'ai du apprendre à accepter ça. L'accent, ça ne veut pas dire qu'on ne connaît pas la langue, on a tous un accent.»* Les propos de Ruben abondent dans ce sens : *« Mais c'est aussi comment toi tu interprètes ça. Tu dois faire un peu, comme «let it be». [...] Tu dois accepter ta différence, et tu dois le voir comme un atout. Car tu enrichis la société. Des fois, tu dois t'en foutre du regard des autres.»*

De façon très claire, les participants perçoivent que le regard de l'autre est tributaire des caractéristiques individuelles de l'interlocuteur et qu'une ouverture d'esprit est nécessaire. Pour Adriana : *« Peu importe en fait mon français, les gens fermés vont le rester. [...] Moi j'ai appris à m'accepter avec mes différences. Eux aussi doivent le faire, parce qu'ils sont aussi différents que moi.»* Ruben complète en précisant : *« Si on parle bien français, après le problème vient de la société qui va peut être te juger sur ton accent, tes différences, et tout le reste. Mais toi, tu parles bien et ça ne devrait pas être un obstacle. »* Les trois participants évoquent de plus l'importance d'obtenir l'approbation des autres, comme en fait foi cet extrait issu du récit de pratique de Maya : *« Mes collègues me disaient de ne pas m'inquiéter avec le français, qu'il est assez bon. Moi, ça m'a mise à l'aise, ça m'a donné un sentiment positif. En fait, ça m'a permis d'oser le faire : ça [le travail], mais aussi beaucoup plus.»* Ruben abonde dans ce sens : *« Ils ne remarquent plus, en premier, que je ne suis pas francophone. C'est pour moi vraiment important.»*

4.2.3 Intégration

Cette section présente les résultats des données obtenues lors des récits de pratique traitant de «l'expérience d'intégration».

4.2.3.1 Perception des participants de leur insertion pragmatique

D'après leurs propos, les trois participants se sentent intégrés sur le plan pragmatique. Cette intégration se fait «naturellement (Maya)» comme l'exemplifie Adriana : *«je devais sortir, acheter des choses pour manger. Je devais savoir où aller dans les cliniques médicales. Tu vis ici, tu dois t'intégrer pour ces choses là.»*

De façon très claire, les trois participants expriment l'importance qu'ils accordent à l'insertion professionnelle. Pour Adriana : *«Mon premier souhait, ça a été de travailler. J'ai fait les études nécessaires, j'ai appris le français, je voulais faire le travail que je faisais au Chili. C'était très clair que c'était mon but, dès le début.»* Maya mentionne aussi l'importance de cette dimension de l'intégration pragmatique qui dépasse largement les considérations économiques : *«Ma satisfaction personnelle, je l'ai grâce à mes projets professionnels [artistiques] et le boulot au magasin ça va, c'est juste pour l'argent. Mon vrai désir, ce qui est important : c'est l'art. Mon boulot au magasin ça me laisse justement le temps pour créer.»* Même si les expériences de Ruben se sont avérées pour l'instant négatives à ce niveau, il en souligne aussi l'importance : *«Ça ne va pas très bien jusqu'à date. Je n'exerce pas encore ma profession et ça fait trois ans que je suis ici. [...]J'ai fait de petits boulots, à 8\$ ou 10\$ de l'heure, pour moi, c'était vraiment, vraiment comme de l'esclavage. Je me sentais un peu utilisé et je n'ai vraiment pas de bonnes expériences avec ça.»* Il parle aussi de l'expérience positive qu'il a eue récemment, comme enseignant dans une

école secondaire (sa profession) : *«c'était vraiment super, pendant trois mois, c'était hyper bon. J'étais à ma place, tu vois?»* L'insertion au monde académique est par ailleurs présentée comme un moyen d'accéder à la position professionnelle souhaitée, comme le démontre l'expérience d'Adriana : *«Je savais ce que je voulais. Je suis allée faire un Baccalauréat, et comme ça, je savais que je pouvais enseigner.»*

4.2.3.2 Perception des participants de leur insertion culturelle⁵²

À travers leurs propos, chacun des participants nous amène à constater la présence des niveaux d'acculturation suivants : le processus de réinterprétation, le processus de synthèse et le processus de syncrétisme⁵³. Ces processus sont vécus de manières simultanées et associées à différentes sphères de leurs vies.

Bien que les trois participants mentionne des expériences relevant du processus de réinterprétation, seule Maya l'identifie de façon majoritaire dans son expérience. Par exemple, concernant ses relations de couple, elle dit : *« Pour les amoureux, ça dépend des personnes, mais pour moi, c'est vraiment la question de la culture. La langue française est correcte, mais c'est plus la culture et les différences. C'est ça. Il faut apprendre pourquoi il pensent comme ça et moi, je dois accepter que je vois ça*

⁵² Nous rappelons au lecteur que la typologie des états d'acculturation, telle que présentée par Sélim Abou (1981), guide notre compréhension de l'insertion culturelle de nos participants. Le lecteur peut la consulter de façon détaillée au point 2.3.2 du chapitre théorique.

⁵³ Selon Abou (1981), le processus de **réinterprétation** se définit comme la réinterprétation de la culture d'accueil, selon le cadre de la culture d'origine, le processus de **synthèse** se définit comme étant l'intégration formelle : la culture d'accueil est adoptée, mais est teintée d'éléments de la culture d'origine et le processus de **syncrétisme** se définit comme étant la convergence des deux cultures qui amène à la création d'une troisième.

comme ça. Il y a des choses que je ne pourrai jamais accepter dans une relation. C'est trop différent.»

Il ressort des propos des participants, que le processus de synthèse est également perçu. À titre d'exemple, les propos d'Adriana concernant les cinq premières années qu'elle a vécues au Québec : *« Je m'intégrais, mais pour d'autres raisons : je travaillais, j'allais à l'école. Une intégration plus socioéconomique donc.»*

Bien que les propos de Maya concernant son expérience réfèrent au processus de syncrétisme, c'est plutôt dans les récits de vie de Ruben et d'Adriana que ce stade d'acculturation apparaît comme dominant. À titre d'exemple, nous rapportons ces propos de Ruben : *«Je ne me sens pas Québécois. Pas Belge non plus et surtout pas flamand. Je me sens un être humain. C'est quoi ça être québécois? Pour moi ce n'est pas important, je veux pas ça. Le Québec, c'est l'endroit où je vis et c'est tout. Moi, je suis tout ce que j'ai vécu...et c'est beaucoup plus que le Québec»* Adriana va dans le même sens en affirmant : *«Je ne m'identifie pas toujours à quelque chose. Moi je ne viens pas d'ici et mes sentiments sont différents. L'identité en fait on ne peut la changer, elle va se transformer, mais pas disparaître. Elle va devenir autre chose.»*

4.2.3.3 Les liens existants entre l'insertion pragmatique et l'insertion culturelle

À travers les propos des trois participants, nous avons identifié les liens entre l'insertion pragmatique et l'insertion culturelle.

De façon claire, les participants insistent sur le lien existant entre l'insertion professionnelle et l'insertion culturelle. Par exemple, pour Ruben : *«Le problème, c'est que [le travail] te définit. On vit dans un monde où c'est vraiment important ton*

travail. [...] Non, je ne fais pas partie du groupe, je ne me sens pas dans la société encore, car je travaille pas, peut-être que je vais me sentir faire partie du groupe quand je vais avoir trouvé ma place, quand je vais avoir un travail que j'aime.»

Adriana abonde dans ce sens : *«au fur et à mesure que je travaillais pour le MEQ, je prenais confiance. J'ai compris que je suis aussi d'ici, et qu'il ne faut pas m'excuser pour des erreurs auxquelles je ne peux rien.»* De même que Maya, qui souligne la relation entre son insertion professionnelle et son insertion culturelle : *«J'aime mieux faire de l'art libre, sans contrainte ni obligation. Mais je sais qu'il faut que je sois intégrée à la société, sinon, mon art, ça ne sert à rien.»*

Les deux participantes qui ont intégré le système scolaire au cours de leur expérience d'immigration, Maya et Adriana, soulignent l'influence de cette expérience pragmatique sur leur insertion culturelle. Par exemple, pour Maya, les cours de francisation ont été déterminants : *«C'est important parce qu'on a besoin d'apprendre la culture. Pas juste la langue. Les noms de chanteurs, des poèmes, les noms des places. Et aussi comment ça fonctionne la société et le système. Parce que c'est tout différent. Si je ne n'étais pas à l'école, peut-être que je ne le saurais pas, c'est difficile d'avoir une occasion ou quelqu'un explique tout. Même si je suis avec des amis québécois, vous ne savez pas ce qu'on ne sait pas et nous, on ne sait pas non plus ce qu'on ne sait pas. Pour vous c'est naturel, c'est normal. Donc dans l'école, ils parlent des choses qui sont différentes pour nous. ».*

4.2.3.4 Le regard posé par la société d'accueil concernant l'intégration

Les trois participants sentent que le regard porté sur eux par la société d'accueil les différencie et mettent en évidence leurs caractéristiques linguistiques ou leurs traits physiques distinctifs. Par exemple, Maya explique : *«C'est sûr que partout, c'est comme si j'amène ma culture avec moi. Les gens me parlent toujours de clichés : les sushis, les samurais et le thé vert. Mais ça va, c'est aussi moi. Moi je viens de là, c'est ok».*

De façon générale, les trois participants perçoivent le regard porté sur eux comme étant positif et considèrent les membres de la société d'accueil comme étant *«ouverts, gentils et très curieux (Maya)»*. Ils insistent tous sur la nécessité de cette ouverture chez les membres de la société d'accueil. Par exemple, pour Ruben *« ça va dépendre de comment ces gars-là sont ouverts. Moi, j'apporte aussi une différence, linguistique et culturelle. [...] Donc si ça dérange, c'est les préjugés et le racisme. [...] Les Québécois doivent s'ouvrir envers ces différences et se débarrasser des préjugés. C'est très important.»* Ce qu'approuve Adriana : *«je me suis intégrée et c'est ce que je veux. Mais bon, ça se fait dans les limites que les gens veulent aussi m'ouvrir leurs portes. Ils doivent me le permettre, me donner une ouverture. Tu sais, c'est plus facile d'ouvrir la porte de son pays que la porte de sa maison à un étranger»*

Parallèlement, concernant leur sentiment identitaire, aucun des participants n'affirme se sentir Québécois. Unanimement, ils se perçoivent plutôt comme apatrides et «Terriens». Ainsi, Maya exemplifie ce sentiment en disant : *«Maintenant, moi je ne suis plus rien. Je suis différente des Japonais et je suis différente des Québécois aussi. Je n'appartiens à aucune de ces places et en fait, je suis entre les deux. Mais j'aime ça comme ça. Je me sens Terrienne. Et en fait. On est tous Terriens.»*

Ruben est le seul participant à se questionner sur l'idée même d'intégration : *«L'intégration c'est quoi au fond? Tu peux avoir un travail et c'est assez pour te sentir intégré, pourquoi pas? Tu peux être intégré si tu joues au hockey, au badminton, [...] pourquoi on ne serait pas tout de suite intégré? Comment, de l'extérieur, les gens peuvent juger et le savoir? Moi je pense, tu intègres à la société dès que tu vas acheter un pain dans le fond. T'as pas le choix.»*

4.2.3.5 L'intégration culturelle et l'état d'esprit individuel

Les trois participants ont évoqué de façon précise cet élément d'analyse que nous ajoutons à nos catégories. En effet, chacun de ceux-ci a souligné l'importance, dans le processus d'insertion culturelle, de se «sentir prêt» et de «vouloir s'intégrer»

Par exemple, Ruben note : *« L'immigration c'est quelque chose. Pourquoi on immigrer, c'est aussi très important. Pour quelles raisons on est ici, ça change tout le reste. Au début je ne voulais pas être ici, mais aujourd'hui j'ai changé. Quelqu'un qui veut, vraiment, s'installer ici, lui il va foncer. La différence c'est que tant que tu ne fais pas le déclic dans ta tête et que tu comprends que tu vas rester pour toujours et que tu dois vivre pour de vrai ici, tu sais que tu as le choix. Savoir que tu retournes est tellement différent. Ce n'est pas de l'immigration. Tu ne changes pas à l'intérieur.»* Adriana exprime la même idée en disant : *«au début j'avais dans l'idée que la situation dans mon pays était pour changer et que la dictature allait durer un an ou deux. Mais ça a duré 20 ans. Moi je n'ai pas voulu vivre en marge du système. Ça te fait changer lorsque tu décides de vraiment vivre dans un pays.»* Maya abonde dans le même sens : *«je suis restée quatre ans dans ce cocon. Il a fallu que je décide de couper, de m'ouvrir un peu et de me connecter avec la société. Sinon, je serais encore complètement à part.»*

4.3 Synthèse

Cet exercice nous a permis de mettre en lumière les interprétations et perceptions des trois participants concernant leurs expériences migratoires et d'intégration. Leurs propos ont de plus été organisés selon les concepts théoriques qui servent de base à notre recherche : la culture, la langue et l'intégration. Dans le chapitre suivant, nous tenterons de porter un regard global sur ces éléments et de proposer au lecteur une interprétation de ceux-ci.

CHAPITRE V

ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Dans le chapitre précédent, nous avons exposé les résultats obtenus grâce à la conduite de récits de pratique des trois participants de notre recherche. Ils nous ont permis de mettre en lumière des éléments saillants d'interprétation relevant de leur expérience d'immigration et définissant leurs perceptions, à travers les concepts centraux de notre recherche : la culture, la langue et l'intégration.

Dans ce chapitre, nous entamons l'analyse globale des résultats obtenus et tentons de définir comment ces éléments s'articulent les uns aux autres dans l'expérience d'immigration. Pour ce faire, nous utilisons comme angle d'approche les théories et modèles issus du champ d'études de la communication interculturelle, tels qu'exposés dans notre cadre théorique. De façon plus précise, nous effectuons l'analyse et l'interprétation de nos résultats en trois temps. Premièrement, nous les appliquons à notre question de recherche et expliquons comment les résultats obtenus par les récits de vie nous permettent de l'appréhender. Dans un deuxième temps et en fonction des pistes de réponse obtenues, nous proposons au lecteur une interprétation globale des résultats. Finalement, nous ferons une synthèse des points majeurs trouvés et confronterons nos résultats aux hypothèses de recherche émises dans notre problématique.

5.1 Analyse des résultats

Pour l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus, nous appréhendons, dans un premier temps les expériences des participants sous l'angle spécifique de notre question de recherche. En d'autres mots, nous établissons comment les perceptions et interprétations contenues à l'intérieur des récits de vie peuvent compléter notre démarche théorique et nous permettre de répondre à la question de recherche : Quel est le rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise?

De plus, notre question de recherche étant étayée de deux questions secondaires, nous les abordons en premier lieu avant de répondre, de façon globale, à notre question principale.

5.1.1 Le rôle de la langue et du discours dans le processus d'intégration

Dans un premier temps, rappelons au lecteur notre première question secondaire : Comment les différents niveaux de maîtrise de la langue, référant aux concepts de «langue» et de «discours», contribuent-ils au processus d'intégration?

À travers la catégorisation de nos récits de vie, nous avons mis en lumière les perceptions des participants concernant le rôle du système linguistique de la langue et du discours dans le processus d'intégration. De façon générale, il ressort de leurs propos que la langue doit être maîtrisée pour communiquer et qu'elle constitue une base nécessaire à posséder. Par contre, les participants dépassent assez rapidement les enjeux de la dimension communicationnelle de la langue et s'intéressent davantage à sa dimension relationnelle. Aussi, si tous évoquent les difficultés parfois ressenties à

pouvoir «*vraiment parler (Maya)*», l'élément central émergeant de leur analyse est la différenciation qu'ils établissent concernant les secteurs pour lesquels la maîtrise de la langue, et surtout celle du discours, est essentielle. Ainsi, les relations interpersonnelles, le rapport immigrant/société et l'insertion professionnelle représentent les trois secteurs où le rôle de la maîtrise de la langue et du discours sont clairement évalués par les participants. À la lumière des éléments théoriques développés par Spitzberg (1994) à l'intérieur de son modèle de compétences communicationnelles individuelles en situation interculturelle⁵⁴ et des théories sur l'ethnicité (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995; Gudykunst, 1989), nous analysons le sens de ces résultats.

5.1.1.1 Relations interpersonnelles⁵⁵

Il apparaît à l'analyse des résultats obtenus que la maîtrise du système linguistique de la langue n'est pas un élément significatif dans le développement et le maintien de relations interpersonnelles ou un symbole de l'intégration. C'est au contraire le système linguistique du discours qui joue un rôle central dans ces processus.

Le modèle de compétences communicationnelles individuelles en situation interculturelle de Spitzerg (1994) nous fournit quelques pistes de réflexion à ce sujet. En effet, dans ce type de relation, plusieurs indicateurs de performance communicationnelle identifiés par l'auteur dans son modèle sont positivés *de facto*.

⁵⁴ Ce modèle théorique est exposé de façon détaillée au point 3.1 du chapitre III.

⁵⁵ Les relations interpersonnelles sont définies dans le cadre de notre recherche comme étant les relations affectivement significatives; relation d'amitié, relation amoureuse, relation avec les collègues d'études ou de travail, etc.

Ainsi, les indicateurs relevant du niveau de motivation «As communicator motivation increase, communicative competence increase», du statut «As actor's communicative status increase, coactor's impression of actor's increase», de l'évaluation des capacités communicationnelles «coactor's impression of actor's competence is a function of coactor's fulfillment of actor's expectancies» et du niveau d'attrait et de confiance mutuels «As mutual attraction/trust increases, relational competence increase» ont de grandes chances d'être plus élevés dans une relation de type interpersonnel. En suivant le raisonnement de Spitzberg, nous pouvons affirmer qu'en situation d'interactions avec une personne affectivement significative, les compétences communicationnelles sont automatiquement améliorées par le regard positif posé sur l'autre.

En situation interpersonnelle, la compétence concernant les savoirs communicationnels «As communicative knowledge increase, communicator competence increase» pourrait quant à elle rester un obstacle «objectif» à la relation. Pourtant, ici aussi, l'affect pourra influencer la communication. En effet, lorsque Maya nous dit : *«en fait, peu de gens sont assez patients pour vraiment écouter, vraiment comprendre et vraiment parler avec moi»*, elle nous laisse entrevoir qu'un réel intérêt porté à l'interactant permet peut-être d'amoindrir, voire de surmonter les barrières érigées par des savoirs communicationnels défailants.

En nous basant sur l'expérience des participants, nous pouvons donc postuler qu'en situation interpersonnelle, le niveau de maîtrise associé au système linguistique de la langue a une importance, certes, mais principalement pour fournir le code commun nécessaire à la communication. Ultimement, c'est plutôt le système linguistique du discours qui régit la relation à ce niveau. Rappelons à ce sujet que pour Ricœur (1986, p.117) «c'est dans la linguistique du discours que l'événement et le sens s'articulent l'un sur l'autre». Or, lorsque la dimension affective est présente, le sens relationnel va

bien au-delà des mots. En ce sens, les relations interpersonnelles positives peuvent être appréhendées comme des éléments contribuant à la réussite de l'intégration et directement associées à l'insertion culturelle.

5.1.1.2 Relation à la société d'accueil

À travers l'analyse des expériences des participants, nous identifions aussi les difficultés au niveau de la relation avec la société d'accueil (appréhendée dans l'optique d'une intégration culturelle) à deux niveaux.

Premièrement et en nous basant sur le modèle de Spitzberg, nous postulons que les difficultés d'intégration ressenties dans le contexte relationnel immigrant/société d'accueil relèvent principalement de lacunes concernant les savoirs communicationnels. Aussi, précisons que si les savoirs peuvent être insuffisants au niveau du système linguistique de la langue de ce contexte communicationnel (par exemple, une compréhension inadéquate ou un vocabulaire insuffisant), ils peuvent aussi l'être au niveau de la dimension associée au discours. Ainsi, l'humour «*Être dans le cercle, rire, c'est difficile* (Maya)» et les référents socioculturels de la langue «*Des références sociales, des choses que tu connais depuis toute ta vie, qui se sont construites depuis ta naissance, avec la télé, les amis. Moi, ici, je ne les connais pas* (Ruben)» peuvent constituer des freins à l'intégration.

Parallèlement, notons que les participants ont insisté sur la nécessaire ouverture de la part de la société d'accueil pour permettre l'intégration. En ce qui concerne la maîtrise de la «langue», les participants perçoivent que «*Peu importe en fait mon français, les gens fermés vont le rester. Moi j'ai appris à m'accepter avec mes différences. Eux aussi doivent le faire, parce qu'ils sont aussi différents que moi*

(Adriana)». Il semble donc que les difficultés d'intégration puissent aussi être alimentées par des éléments d'ethnicité, dépassant les questions de langue ou le discours. En ce sens, c'est plutôt «la mise en œuvre de signes culturels socialement différenciateurs (Poutignat et Streiff-Fenart, p.159)» dans l'interaction qui empêchera l'intégration et l'avènement du système linguistique du discours. À titre d'exemple, rappelons que selon Gudykunst (1989), une attribution négative à l'accent ou un intégrisme linguistique pourront aussi freiner le processus d'intégration. Les propos de Ruben qui représentent bien la perception des participants face à cette situation : *«Moi, j'apporte aussi une différence, linguistique et culturelle. [...]. Donc si ça dérange, c'est les préjugés et le racisme.»*

5.1.1.3 Insertion professionnelle

Les trois participants indiquent à plusieurs reprises et de façon très claire qu'ils considèrent qu'une maîtrise de la langue française (la «langue» et le «discours») est un préalable essentiel à l'insertion professionnelle. Ici aussi, nous nous inspirons du modèle de Spitzberg pour comprendre la portée de ces perceptions.

Suite à l'analyse des récits de pratique, il nous apparaît qu'en situation d'insertion professionnelle, la logique exposée concernant les compétences communicationnelles dans le cadre de relations interpersonnelles s'inverse. Par exemple, dans un cadre professionnel, la compétence relevant des «savoirs communicationnels» devient incontournable. Ainsi, les règles de grammaire, la variété et la justesse du vocabulaire, les règles et normes de courtoisie, bref, tous les aspects linguistiques se rapportant au «comment» communiquer deviennent des préalables *«Parfois à mon travail je devais faire des rapports et j'étais stressé. Car ce n'est pas professionnel de faire des erreurs en tant que professeur. Tu ne peux pas te le permettre dans ce cadre*

là. (Ruben)». De plus, dans les contextes professionnels où la dimension affective n'est pas présente de prime abord, les compétences communicationnelles relevant d'éléments d'appréciation subjectifs (évaluation du statut, évaluation des compétences, niveau d'attrait et de confiance, etc.) sont désavantagées. En effet, ils vont au mieux ne pas affecter l'évaluation des compétences communicationnelles attribuée à l'immigrant, au pire, provoquer une évaluation négative de celles-ci. À titre d'exemple, évoquons la compétence concernant «le niveau d'attrait et de confiance mutuelle». Selon Spitzberg, celle-ci relève fortement des similitudes culturelles et ethniques et pourra, en cas de dissemblances, influencer à la baisse l'évaluation des compétences communicationnelles de l'immigrant.

L'expérience nous permet ainsi de postuler que pour cette dimension de l'insertion pragmatique, la maîtrise du système linguistique de la langue, mais aussi l'établissement du système linguistique du discours sont nécessaires pour réussir l'intégration. En effet, le discours qui «est essentiel au dialogue, à l'échange et à l'établissement de relations (Ricoeur, 1986, p.117)» doit s'amorcer entre l'immigrant et le monde professionnel. Le «monde du travail» doit à tout le moins, et comme minimum, reconnaître l'immigrant comme un interlocuteur.

5.1.2 L'insertion pragmatique, l'insertion culturelle⁵⁶ et l'intégration?

Notre deuxième question secondaire s'énonçait ainsi : Comment l'insertion pragmatique et l'insertion culturelle s'articulent-elles dans le processus d'intégration?

L'analyse des récits de vie démontre qu'une relation d'influence réciproque est perçue entre l'insertion pragmatique et l'insertion culturelle par les participants. De façon nette, c'est l'insertion professionnelle que les participants identifient, à travers leur expérience, comme étant l'élément d'insertion pragmatique déterminant dans le processus d'insertion culturelle. En effet, même lorsque l'apprentissage du français ou l'insertion académique sont abordés, ils le sont comme «préalables» ou «facilitateurs» au processus d'intégration professionnelle.

Ainsi, en prenant comme objet principal de réflexion l'insertion professionnelle, nous répondons à cette question en trois temps. Premièrement, nous examinons de quelle façon l'insertion pragmatique favorise l'insertion culturelle. Dans un deuxième temps, nous posons un regard sur l'influence d'une insertion culturelle sur l'insertion pragmatique. En dernier lieu, une réflexion sur l'insertion culturelle et son rôle dans le processus d'intégration global sera exposée.

5.1.2.1 De l'insertion pragmatique vers l'insertion culturelle

À travers l'expérience d'intégration partagée par les participants, il ressort que les difficultés à accéder à une situation professionnelle satisfaisante compromettent

⁵⁶ Nous rappelons au lecteur que nous avons défini l'insertion culturelle, au chapitre «Cadre théorique», comme correspondant à la concordance entre la structure culturelle de l'individu et la structure culturelle de la société d'accueil.

l'intégration culturelle. En fait foi cet extrait : *«Le problème, c'est que [le travail] te définit. [...] Non, je ne fais pas partie du groupe, je ne me sens pas dans la société encore, car je travaille pas, peut-être que je vais me sentir faire partie du groupe quand je vais avoir trouvé ma place, quand je vais avoir un travail que j'aime. (Ruben)»*. À l'opposé, accéder à une situation professionnelle favorise l'intégration culturelle : *«au fur et à mesure que je travaillais pour le MEQ [Ministère de l'éducation du Québec], je prenais confiance. J'ai compris que je suis aussi d'ici. (Adriana)»*.

Au-delà de la recherche d'une situation socioéconomique satisfaisante, c'est aussi la reconnaissance des pairs et à travers eux celle de la société d'accueil que recherchent les participants dans leurs expériences professionnelles : *«Aussi parce que les gens avec qui je travaillais, je m'entendais bien avec eux, je me sentais valorisé. J'étais à ma place, tu vois? [...] je me retrouvais, je retrouvais mon monde. (Ruben)»*. S'insérer professionnellement, pour l'immigrant, c'est surtout faire partie de la société d'accueil et entrer en relation avec les membres qui la composent. Ainsi, cette reconnaissance d'un statut social confirme l'accès à une place «d'acteur» dans le système linguistique du discours. En effet, par, et à travers l'expérience professionnelle, l'immigrant devient un élément constitutif de ce système linguistique et s'insère, par le fait même, dans la structure culturelle qui caractérise la société d'accueil. Bref, se réaliser professionnellement est, aux yeux des participants de notre recherche, le pas essentiel à poser pour accéder et prendre part à cette nouvelle culture «incohérent[e], inconscient[e] et clair[e] seulement en partie. (Schütz, 2003, p.16)».

5.1.2.2 De l'insertion culturelle vers l'insertion pragmatique

Inversement et de façon complémentaire, les participants évoquent la nécessité d'une première phase d'insertion culturelle avant d'entreprendre une intégration pragmatique. C'est ainsi que les participants identifient à travers les récits de vie une période de transition lors de leur arrivée, pendant laquelle ils ont dû s'initier à la société d'accueil. Cette période, où l'immigrant devra dépasser l'état de contre-acculturation (rejet de la culture d'accueil et repli identitaire) tel que définit par Abou, est aux yeux des participants nécessaire et préalable à une intégration pragmatique et aux actions se déroulant dans son cadre. : *«Au début je ne voulais pas être ici, mais aujourd'hui j'ai changé. Quelqu'un qui veut, vraiment s'installer ici, lui il va foncer (Ruben)»*, *«Ça te fait changer lorsque tu décides de vraiment vivre dans un pays, moi pendant un temps, je ne voulais pas (Adriana)»* ou encore, *«Il a fallu que je décide de couper, de m'ouvrir un peu et de me connecter avec la société (Maya)»*.

Ainsi, il semble qu'avant de «se trouver un boulot» ou de s'inscrire à un cours de français, l'immigrant devra d'abord surmonter un certain choc culturel. En effet, il s'agit premièrement pour lui de se retrouver, comme individu culturellement distinct, au sein d'une société d'accueil elle-même culturellement définie. Et pour s'intégrer, il lui faudra accepter les différences de cette société et dépasser, du moins au niveau pragmatique, le stade de la contre-acculturation.

5.1.2.3 L'insertion culturelle

Nous avons défini l'insertion culturelle comme étant l'état de concordance entre la structure culturelle de l'immigrant et celle de la société d'accueil. À ce point de notre recherche, il nous semble important de réfléchir sur le rôle et l'importance de

l'insertion culturelle dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise.

Ainsi, concernant les notions identitaires et d'appartenance culturelle, il ressort de l'expérience des participants que le sentiment identitaire envers la société d'accueil n'est ni présent, ni recherché. Par exemple, Ruben dira, *«je ne me sens pas Québécois et je ne veux pas l'être. Pas Belge non plus et surtout pas Flamand. Je me sens un Être humain.»* Il en va de même pour Adriana : *«L'identité en fait on ne peut la changer. Elle va se transformer, mais pas disparaître. Elle va devenir autre chose.»* Ce que confirment les propos de Maya : *«je ne suis ni Japonaise, ni Québécoise [...] je me sens Terrienne»*. Ainsi, s'ils sont tous engagés (à divers niveaux) dans des processus de rapprochement culturel et que les processus d'acculturation d'Abou sont observés dans leur expérience (synthèse, réinterprétation et syncrétisme), le processus d'assimilation (absorption culturelle par la culture dominante) lui, est tout à fait absent de leur témoignage. Il apparaît donc que ni la «langue», ni le «discours», ni une insertion pragmatique satisfaisante n'amèneront une assimilation à la culture québécoise ou le développement d'un sentiment identitaire «québécois» chez nos participants. Par ailleurs, notons que tous trois posent un regard critique envers leur culture d'origine, leur culture d'accueil et le concept d'identité en général : *«Ça s'est vraiment renforcé depuis que j'ai immigré ici. Le sentiment de faire partie d'un peuple, à cause du territoire ou de la langue, ça me dépasse.(Maya)»* À ce niveau, l'immigration semble leur avoir permis de développer un esprit critique et avisé : ils ont, comme le dit Schütz (2003, p.65) «goûté les fruits magiques de l'étrangeté» et en ont retiré une objectivité certaine, et surtout, l'envie de conserver une distance culturelle qui les garde «d'appartenir à».

Cette nuance importante concernant la possibilité de s'intégrer à une nouvelle structure culturelle sans pour autant l'adopter intégralement, nous permet de plus de

réfléchir à la notion de «réussite» en intégration. À ce sujet, nous laissons les propos de Ruben poser nos questionnements : *«L'intégration c'est quoi au fond? Tu peux avoir un travail et c'est assez pour te sentir intégré, pourquoi pas? Tu peux être intégré si tu joues au hockey, au badminton, [...] pourquoi on ne serait pas tout de suite intégré? Comment, de l'extérieur, les gens peuvent juger et le savoir? Moi je pense, tu intègres la société dès que tu vas acheter un pain dans le fond. T'as pas le choix.»*

5.1.3 Le rôle de la langue dans le processus d'intégration

Notre question de recherche principale questionnait Le rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise.

Suite aux réflexions et éléments d'analyse obtenus dans les sections précédentes nous répondons maintenant à notre question principale⁵⁷. À la lumière de l'analyse des données recueillies auprès des participants de notre recherche, nous statuons que le rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise se situe à deux niveaux.

⁵⁷ Pourtant, les réponses apportées à ce niveau ne permettent pas de clore notre analyse. En effet, de nouveaux éléments ayant émergé des récits de pratique analysés, c'est plutôt dans la section suivante, «Résultats globaux», que nous proposerons une interprétation finale des résultats de notre recherche.

Dans un premier temps, il ressort clairement de notre analyse que l'acquisition de la langue française, dans sa dimension de langue et de discours, est un préalable à l'insertion professionnelle. Or, les récits de vie recueillis ont démontré que l'insertion professionnelle est, quant à elle, un prérequis à l'intégration culturelle.

Deuxièmement, il apparaît que l'apprentissage du français dans des lieux d'apprentissage formel ou grâce aux interactions informelles avec les membres de la société d'accueil est un moyen privilégié pour l'immigrant d'entrer en relation avec la société d'accueil, dans une logique relationnelle propre au «discours». Ainsi, l'intégration à la société d'accueil pour l'immigrant devra se faire, sans considération de ses savoirs relatifs à la langue, à l'intérieur d'une relation réciproque, où locuteur et interlocuteur se rencontrent en communiquant, et ce, à l'intérieur d'un monde de significations partagées.

5.2 Résultats globaux

Dans cette section, nous organisons l'ensemble de nos résultats et les présentons au lecteur sous la forme de résultats globaux.

Avant toute chose, nous tenons à tracer les contours spécifiques de notre analyse. En effet, les récits de pratique ont l'avantage incontestable de nous permettre d'accéder aux perceptions et interprétations des individus sur un nombre important de sujets touchant à leurs expériences. Aussi, au cours de leur examen, de nombreuses pistes d'analyse (toutes dignes d'intérêt) se sont offertes à nous. Afin de nous assurer de la cohérence d'ensemble de la démarche, nous spécifions au lecteur que ce sont les

questionnements liés à la langue et au processus d'intégration des immigrants qui guident notre analyse finale, ainsi que les résultats finaux présentés.

5.2.1 Insertion professionnelle, langue et insertion culturelle

De l'ensemble des résultats obtenus, nous retenons comme élément central le rôle de l'insertion professionnelle dans le processus d'intégration globale de l'immigrant. L'insertion professionnelle est une étape déterminante du processus d'intégration et est la porte d'accès menant à une insertion culturelle «satisfaisante». Spécifions que par «insertion culturelle satisfaisante», nous entendons la concordance (et non la similitude ou la reproduction) de la structure culturelle personnelle de l'immigrant et de celle de la société d'accueil.

C'est bien dans l'insertion professionnelle que l'immigrant développera de la façon la plus significative l'établissement d'un «discours» avec la société d'accueil et, à travers cette étape, qu'il se sentira devenir «membre» de la société. Nous statuons que la maîtrise du système linguistique de la langue est un préalable à cette insertion. Par contre, les fonctions relationnelles du discours se doivent aussi d'être présentes pour que l'immigrant se reconnaisse comme interlocuteur de ses collègues, supérieurs et des institutions qui l'embauchent, et pour qu'il soit reconnu comme interlocuteur par ceux-ci.

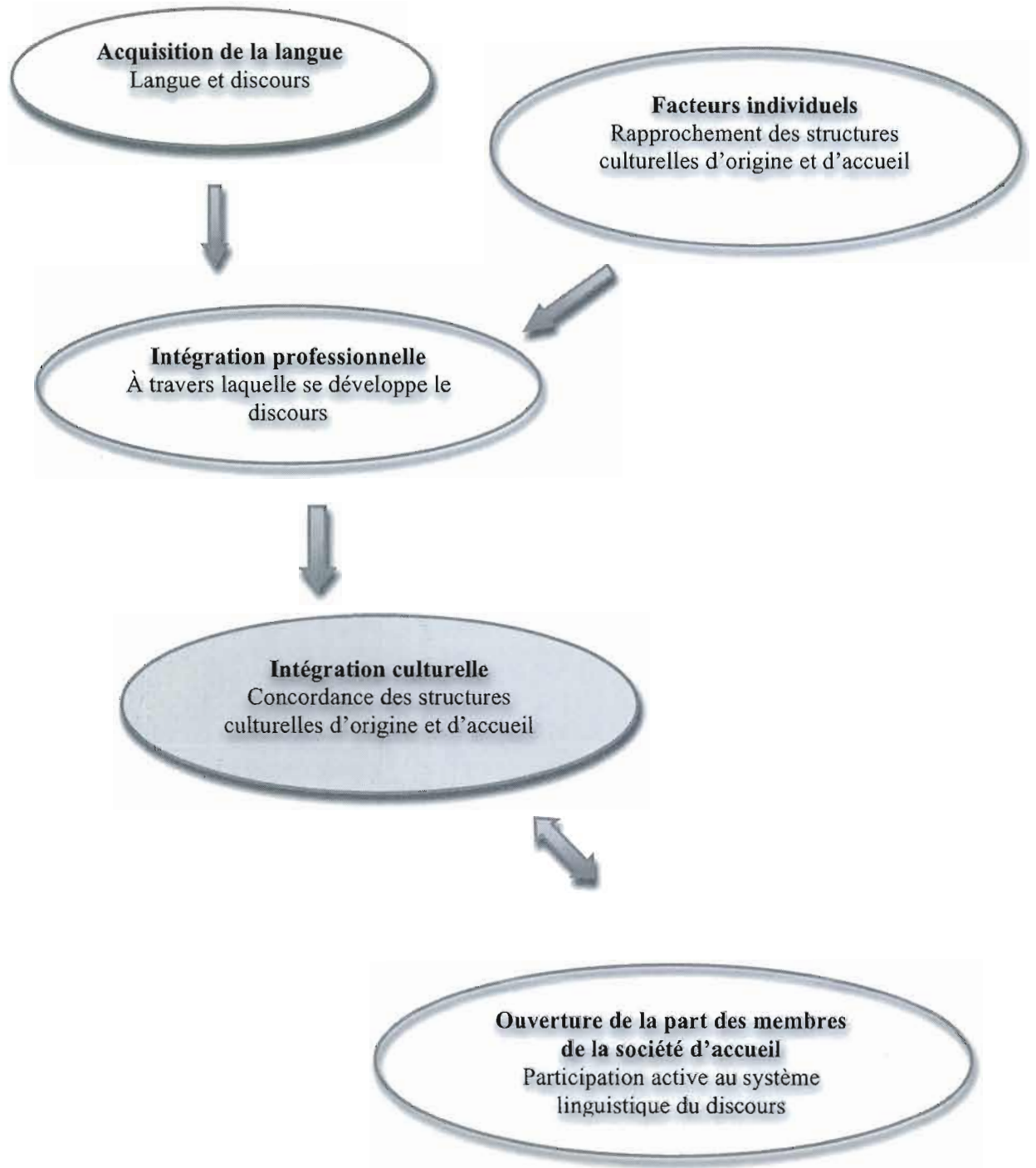
D'un autre côté, la maîtrise de la langue comme prérequis à une insertion professionnelle n'est pas le seul élément qui doit être considéré. Les trois participants à notre recherche ont évoqué l'importance de ressentir un certain «confort culturel» avant d'entamer l'intégration. Le processus d'acculturation doit donc être amorcé et

un rapprochement entre la structure culturelle d'origine et la structure culturelle d'accueil de l'immigrant doit s'opérer avant d'accéder à toute forme d'insertion professionnelle.

De plus, si nous avons identifié l'insertion professionnelle comme étant un élément favorisant l'intégration culturelle, certaines nuances doivent être apportées. Dans un premier temps, notons que l'intégration culturelle est tributaire de l'instauration d'une relation d'ouverture réciproque entre l'immigrant et la société d'accueil. À ce propos, si l'immigrant doit effectivement être prêt à s'intégrer (à travers un processus de rapprochement culturel), il importe que les membres de la société d'accueil soient prêts à le recevoir et qu'une relation exempte de préjugés, catégorisations ou stéréotypes s'établisse entre eux. Or, comme l'exprime la métaphore d'Adriana : *«Il est plus facile d'ouvrir la porte de son pays à un étranger, que la porte de sa maison»*. Deuxièmement, il importe que l'intégration culturelle soit appréhendée de façon réaliste par les membres de la société d'accueil. L'intégration culturelle ne doit pas devenir synonyme d'identification identitaire ou d'assimilation culturelle, mais plutôt viser le bien-être (multiforme!) de l'immigrant au sein de la structure culturelle d'accueil, et ce, en acceptant que ce dernier garde des distances face à certaines dimensions de celle-ci.

Afin de présenter nos résultats de façon synthétique, nous proposons à la page suivante un schéma (figure 5.1) reprenant les différents éléments de notre analyse et montrant les liens existants entre ceux-ci.

Schéma 5.1
Processus d'intégration culturelle



5.3 Synthèse globale des résultats obtenus

5.3.1 L'insertion professionnelle, l'insertion culturelle et les usages de la langue

Faisons le point sur les principaux résultats obtenus dans le cadre de cette recherche. Ceux-ci sont de trois ordres.

Dans un premier temps, le rôle capital de l'insertion professionnelle dans le processus d'intégration des immigrants à la société d'accueil a été mis en lumière à travers l'expérience d'immigration des participants. Au départ, l'angle «linguistique» choisi pour notre recherche nous avait amenés à relayer l'insertion professionnelle au rang de facteur secondaire; nous avons considéré l'insertion professionnelle au même pied d'égalité que les autres facteurs constituant l'insertion pragmatique. Or, il apparaît que cet élément est central au processus d'intégration de l'immigrant et mérite une place de choix dans l'analyse globale du processus d'intégration.

Deuxièmement, nous avons découvert grâce aux récits de pratique analysés que le concept se rapportant à l'intégration culturelle doit aussi être revisité. En nous basant sur les divers plans d'action et communiqués d'instances québécoises⁵⁸, nous avons, à leurs instar, utilisé les termes «appartenance à la société québécoise», «cohésion sociale» ou «construction identitaire québécoise» pour évoquer l'intégration culturelle des immigrants. Or, l'expérience partagée par les immigrants rencontrés nous a permis d'appréhender l'intégration culturelle sous un angle nouveau. En ce sens, nous avons postulé que l'intégration culturelle ne doit pas être abordée dans une

⁵⁸ Par exemple, nous reprenons dans le chapitre «Problématique» les positions officielles du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec et du Conseil supérieur de la langue française en matière d'intégration sociale.

logique assimilationniste, mais plutôt dans un esprit d'ouverture où l'immigrant atteint un état de concordance entre ses structures culturelles d'origine et d'accueil. De plus, il ressort de notre analyse que la société d'accueil doit accepter chez l'immigrant l'apport de ces différences au sein de la structure culturelle qui la définit.

Finalement, nos résultats nous permettent aussi de revoir notre compréhension première des usages appliqués aux concepts de système linguistique de la langue et de système linguistique du discours. En effet, nous avons d'une façon un peu catégorique associé la «langue» à l'insertion pragmatique et le «discours» à l'insertion culturelle. Or, nos résultats ont démontré que dans l'expérience d'immigration, nous devons faire preuve de beaucoup plus de nuances. Ainsi, si notre recherche confirme que la «langue» est nécessaire à l'intégration pragmatique, elle démontre aussi que le «discours» y joue un rôle non négligeable. En effet, il doit y avoir relation entre l'immigrant et la société d'accueil pour que celui-ci puisse s'intégrer à ce niveau. L'immigrant doit être reconnu par la société d'accueil comme un interlocuteur et être reçu dans la relation propre au système linguistique du discours. Inversement, les relations affectives et l'intégration culturelle qu'elles induisent (en regard du rapprochement culturel) semblent dépendre presque exclusivement du discours. Ceci démontre qu'une vision associant les niveaux de langue à un apprentissage chronologique (la «langue» puis le «discours»), lui même associé à une intégration chronologique (insertion pragmatique puis insertion culturelle) est à nuancer. Nous avons d'ailleurs démontré à ce propos qu'une insertion culturelle doit être entamée avant d'amorcer une insertion pragmatique au niveau professionnel.

5.3.2 Le rôle du discours et de la langue dans le processus d'intégration

Dans cette section, nous confrontons nos hypothèses de recherche aux résultats obtenus. Les trois hypothèses de recherche présentées au chapitre «Problématique» seront examinées.

Rappelons au lecteur que notre première hypothèse stipulait que «L'apprentissage de la langue française est un élément favorisant l'insertion pragmatique de l'immigrant à la société d'accueil, mais la maîtrise de la langue, partielle ou totale, n'est pas nécessairement associée à une insertion culturelle.». En effet, il semble que l'apprentissage de langue française, en considérant ses dimensions de «langue» et de «discours», soit un élément favorisant l'insertion pragmatique et culturelle. Par contre, la maîtrise de ces systèmes linguistiques n'équivaut pas à une insertion culturelle, car le processus est aussi tributaire de l'ouverture de la société d'accueil et la participation de celle-ci au système linguistique du discours.

Notre deuxième hypothèse postulait que : «Les notions de langue et de discours sont distinctes. La logique qui sous-tend les investissements en francisation et considère la langue comme un vecteur d'intégration et d'identification culturelle relève d'une confusion entre ces deux notions.». À ce niveau, le rôle de la francisation sur l'intégration et l'identification culturelle est à nuancer. La francisation est nécessaire pour accéder au monde professionnel et, en raison du lien direct établi entre insertion professionnelle et intégration culturelle, l'apprentissage du français favorise en effet le processus d'intégration culturelle. Pourtant, la langue ne permet pas l'identification culturelle, elle favorise un rapprochement et ultimement, une concordance au niveau des structures culturelles de l'individu. Ici aussi, le processus est tributaire de l'ouverture de la société d'accueil et de sa propre participation au système linguistique du discours

La troisième hypothèse «Une maîtrise du discours, conjuguée à la maîtrise de la langue, est nécessaire pour aspirer à une intégration culturelle, mais ne la garantit pas» semble confirmée. D'une manière certaine, la maîtrise du discours au sein d'une relation de réciprocité entre l'immigrante et la société d'accueil favorise l'intégration culturelle. Par contre, l'insertion professionnelle est l'élément central dans ce processus.

5.4 Synthèse des résultats

Ce chapitre nous a permis de réaliser une analyse globale des résultats. Trois conclusions principales se dégagent de notre démarche. Premièrement, l'insertion professionnelle occupe le rôle central dans le processus d'intégration des immigrants à la société d'accueil. Deuxièmement, les attentes de la société d'accueil concernant l'intégration culturelle se doivent d'être clarifiées et les membres de la société d'accueil doivent accepter les apports culturels que portent et revendiquent les immigrants. Finalement, les systèmes linguistiques de la langue et du discours ne sont pas liés de façon exclusive à l'insertion pragmatique ou culturelle et le système linguistique du discours doit s'instaurer entre l'immigrant et la société d'accueil pour permettre l'amorce du processus d'intégration.

CONCLUSION

Synthèse de la recherche

À l'origine de notre démarche, c'est notre propre expérience d'immigration qui nous a amenés à entreprendre ce parcours académique. Ce sont aussi nos préoccupations personnelles concernant les liens existants entre l'immigration, l'intégration et la langue, qui nous ont permis de préciser notre objet de recherche. En effet, ces préoccupations nous ont mené à entreprendre le processus de recherche associé à notre mémoire de maîtrise en tentant de répondre à la question : Quel est le rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise?

Ainsi, les explorations entreprises pour définir notre problématique nous ont permis de poser trois constats. Premièrement, la langue française est affublée d'un double statut au Québec : celui de langue véhiculaire et celui de langue vernaculaire. Dans un deuxième temps et résultant de cette double fonction, il apparaît que les politiques de francisation québécoises visent non seulement la transmission d'un code de communication commun (langue) mais de plus, poursuivent un objectif d'intégration culturelle des immigrants (discours). Pourtant, et cela nous mène à notre troisième constat, les difficultés d'insertion pragmatique et culturelle vécues par diverses catégories d'immigrants persistent et ce, indépendamment d'une francisation réussie.

Ces différentes constatations nous ont permis de formuler la question de recherche suivante : **«Quel est le rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise?»**. De plus, pour préciser notre recherche, nous avons posé les deux questions sectorielles suivantes : «Comment les différents niveaux de maîtrise de la langue, référents aux concepts de «langue» et de «discours», contribuent-ils au processus d'intégration?» et «Comment l'insertion pragmatique et l'insertion affective s'articulent-elles dans le processus d'intégration?»

Afin de répondre à ces questions, nous avons dans un premier temps défini les concepts et théories qui orientent nos recherches. Dans ce sens, nous avons circonscrit les concepts de langue, discours (Ricoeur, 1985), insertion pragmatique, insertion affective (Abou, 1981) et culture (Geertz, 1973). L'ensemble de ces définitions a ensuite été articulé à l'intérieur de deux cadres théoriques distincts : le premier concerne les rapports entre langue, discours et intégration (Spitzberg, 1994; Poutignat et Streiff-Fenart, 1995; Gudykunst, 1989) et le second concerne les relations entre langue, discours et culture (Geertz, 1973; Hall, 1973; Schütz, 2003).

L'exploration des aspects théoriques liés à notre projet de recherche nous a aussi amenés à définir la méthodologie privilégiée afin d'effectuer notre collecte de données. En ce sens, nous avons justifié notre choix du récit de pratique pour mener notre recherche sur le terrain et avons exposé la composition de notre échantillon. Trois thèmes principaux, définis et opérationnalisés, ont orienté les discussions lors des rencontres : l'expérience d'immigration, l'apprentissage du français et l'expérience d'intégration.

Suite à la réalisation des récits de pratique et à leur transcription, nous avons présenté au lecteur les éléments saillants, qu'ils soient concordants ou oppositionnels,

exprimés par les participants et liés à notre recherche. Nous avons dans cette optique organisé la présentation des résultats autour des concepts-clés de notre recherche: la culture, la langue et l'intégration.

Finalement, l'analyse globale des résultats obtenus a été exposée dans le chapitre «Analyse et interprétation». Ainsi, nous avons effectué l'analyse et l'interprétation de nos résultats en trois temps : en les appliquant à notre question de recherche, en proposant au lecteur une interprétation globale des résultats et en confrontant nos résultats aux hypothèses de recherche préalablement émises. Dans cette section, nous avons aussi exposé, à l'aide d'un schéma, les différents éléments de notre analyse et les liens existants entre ceux-ci.

En définitive, l'exercice réalisé à travers ce document nous a permis de dégager trois conclusions principales de nos travaux : 1- l'insertion professionnelle occupe le rôle central dans le processus d'intégration des immigrants à la société d'accueil, 2- les attentes de la société d'accueil concernant l'intégration culturelle se doivent d'être clarifiées et les membres de la société d'accueil doivent accepter les apports culturels que portent et revendiquent les immigrants et 3- les systèmes linguistiques de la langue et du discours ne sont pas liés de façon exclusive à l'insertion pragmatique ou culturelle et le système linguistique du discours doit s'instaurer entre l'immigrant et la société d'accueil pour permettre l'amorce du processus d'intégration.

Bilan des limites

Deux limites principales à notre recherche apparaissent à l'analyse de notre démarche.

La première concerne la composition de notre échantillon. Les trois immigrants rencontrés dans le cadre de notre recherche sont tous des individus dont la position socioprofessionnelle et le cercle de «relations québécoises» favorisent l'intégration. En effet, Maya s'est installée au Québec avec son conjoint de l'époque, un Québécois, qui l'a initiée à la culture québécoise, à la langue française et lui a permis d'accéder à de vastes réseaux sociaux et professionnels. Il en va de même pour Ruben, dont la conjointe est Québécoise et qui a aussi été plongé à son arrivée dans la culture québécoise. Quant à Adriana, c'est plutôt sa longue expérience professionnelle de plus de trente ans qui a favorisé son processus d'intégration culturelle. Or, en nous questionnant sur le rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise, il nous apparaît aujourd'hui que notre échantillon aurait gagné à être diversifié au niveau de l'insertion socioaffective de l'individu. En effet, le récit de vie d'un immigrant vivant au sein de sa communauté ethnique et ayant peu de contacts avec les membres de la société d'accueil, nous aurait certainement permis d'accéder à des interprétations nouvelles. Nous pouvons nous questionner sur la façon dont cette diversité à l'intérieur de notre échantillon aurait affecté les conclusions tirées au sujet du rôle attribué à l'insertion professionnelle et à l'intégration culturelle chez l'immigrant?

Notons que cette limite ne remet pas en cause la validité de notre recherche. Seulement, elle circonscrit le spectre des individus auxquels les résultats obtenus sont susceptibles de s'appliquer.

Dans un deuxième temps, nous sommes conscients que l'analyse des résultats obtenus par les récits de pratique n'a pas pris en considération la question des attributs culturels des participants. Pourtant, comme l'indique Lapierre Vincent, les attributs culturels tels que l'origine de la langue (Latine), la tradition religieuse (judéo-chrétienne) et les similitudes culturelles générales, influencent le processus d'intégration. En ce sens, nous avons effectivement remarqué que Maya semble éprouver plus de difficultés à s'intégrer (linguistiquement, pragmatiquement et culturellement) que les deux autres participants possédant des attributs culturels plus proches de ceux de la majorité québécoise. Notre recherche n'a donc pas exploré le rôle de ces attributs dans le processus d'intégration, et comme cet élément semble influencer le processus dans son ensemble, son absence des analyses fragilise la validité de notre recherche.

Ouvertures de recherche

Le processus nous ayant permis d'obtenir les interprétations et résultats présentés dans le cadre de notre mémoire a fait jaillir de nombreuses interrogations et de nouvelles pistes de recherche. Nous souhaitons présenter trois de celles-ci au lecteur.

Dans un premier temps, l'insertion sociale est apparue dans notre démarche comme un élément capital du processus d'intégration des immigrants. Ce constat fait émerger plusieurs questionnements et pistes de recherche. Par exemple, comment se déroule le processus d'intégration culturelle dans le cas spécifique de femmes immigrantes qui «restent à la maison» et ne poursuivent pas d'objectif d'insertion professionnelle? Quelle est l'importance de la satisfaction personnelle en milieu professionnel dans

une optique d'intégration culturelle? Cette dimension dépasse-t-elle en importance la dimension économique de l'insertion professionnelle? Ces questionnements sont autant d'ouvertures vers de nouvelles recherches.

Deuxièmement, une interrogation importante s'est imposée à nous au cours de cette recherche. Elle concerne le regard social posé sur l'immigrant et l'importance de celui-ci dans la relation qu'il établit avec la société d'accueil. En effet, chacun des participants a affirmé sentir que le regard porté sur lui le différenciait et accordait une importance certaine à ses distinctions ethniques ou linguistiques. Dans leur expérience, cette différenciation est bien acceptée par nos participants puisqu'ils reconnaissent «venir d'ailleurs» et se sentent eux aussi, à divers niveaux, différents des «Québécois». Or, nous nous questionnons sur les effets de ce «regard» relevant d'éléments ethniques et linguistiques sur les individus issus des deuxièmes ou troisièmes générations d'immigration. En effet, comment cette différenciation est-elle perçue par des individus qui sont «Québécois» et comment cela affecte-t-il l'intégration culturelle des personnes concernées? Ce questionnement nous semble un point de départ pour une recherche d'une pertinence sociale certaine.

Finalement, il est nécessaire d'entreprendre une réflexion plus approfondie sur l'idée même d'intégration. À quoi ce concept correspond-il? Les membres de la société d'accueil et les immigrants ont-ils une conception divergente de ce qu'est une intégration (culturelle) réussie? Qu'en est-il des individus issus des deuxième et troisième générations d'immigration? L'intégration culturelle est-elle nécessaire pour atteindre une cohésion sociale et le bien-être des individus composant la société? Dans notre société pluraliste où les questionnements concernant l'intégration et les accommodements culturels se font de plus en plus présents, nous considérons cette piste de recherche comme une avenue qu'il nous faudrait emprunter.

Un mot de la fin

Cette recherche nous a permis d'explorer les processus caractérisant l'intégration des immigrants à la société québécoise et à travers notre démarche, nous avons pu répondre à des questionnements relevant de considérations théoriques, mais aussi d'aspects personnels de notre propre expérience.

L'impression générale qui nous reste s'inscrit parfaitement dans l'approche systémique qui a orienté notre recherche : en contexte migratoire et lorsqu'il est question d'intégration, il ne s'agit pas d'évaluer les actions ou comportements de l'immigrant, pas plus qu'il ne s'agit de mesurer les programmes ou services d'intégration offerts par la société d'accueil. Il importe plutôt d'explorer un processus où la qualité de la relation entre l'immigrant et les membres de la société d'accueil est incontournable. Car, au-delà de la langue, de la profession ou du statut socioéconomique, c'est ultimement dans l'interaction que se construit l'avenir de l'étranger et de l'autochtone, et celui de la société éclectique, pluraliste et richement diversifiée qu'ils construisent ensemble.

APPENDICE A

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Formulaire de consentement

Le rôle de la l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise

Responsable du projet : Catherine Bourassa-Dansereau
Faculté de communication
Université du Québec à Montréal

BUT GÉNÉRAL DU PROJET

Cette recherche vise à comprendre et définir le rôle que joue l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise.

Vous êtes invité à prendre part à ce projet afin de nous aider à comprendre comment les immigrants se représentent les différentes étapes liées à l'immigration et comment ils évaluent le rôle de la langue dans celui-ci.

PROCÉDURE

Votre participation consiste à partager votre expérience au cours de récits de vie, au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience passée concernant les trois thèmes suivants : l'immigration, l'apprentissage de la langue française et l'intégration. Ces entrevues sont enregistrées sur support audio avec votre permission et seront à durée variable (entre 1 h 30 et 2 heures par rencontre, 1 rencontre par thème). Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir conjointement. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES et RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension du rôle de l'apprentissage de la langue française dans le processus d'intégration des immigrants à la société québécoise. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à une expérience que vous avez mal vécue. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est entendu que la chercheuse peut décider de suspendre ou de mettre fin au récit de vie s'il estime que votre bien-être est menacé.

CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seuls les membres de l'équipe de recherche auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (support audio et transcription) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé au laboratoire du chercheur responsable pour la durée totale du projet. Les cassettes ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 2 ans après les dernières publications.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas et à votre demande, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'équipe de recherche puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter la chercheuse principale au numéro (xxx) xxx-xxxx pour des questions additionnelles sur le projet ou sur vos droits en tant que sujet de recherche.

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter le Président du Comité institutionnel d'éthique de la recherche, Joseph Josy Lévy, au numéro (514) 987-3000 # 4483. Il peut être également joint au secrétariat du Comité au numéro (514) 987-3000 # 7753.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle pour la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des principaux résultats de cette recherche, veuillez ajouter vos coordonnées ci-dessous :

SIGNATURES :

Je, _____ reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que l'interviewer a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la responsable du projet.

Signature du sujet :

Date :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Signature du chercheur responsable ou de son, sa délégué(e) :

Date :

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

- AGBOBLI Christian et BOURASSA-DANSEREAU Catherine. 2009. «Médias et identité : et si on parlait du «Nous» des québécois?» In *Quelle communication pour quel changement? Les dessous du changement social*, sous la dir. de AGBOBLI Christian, Sainte-Foy(Qué.) : Presses de l'université du Québec, Québec.
- ABOU Selim. 1981. *L'identité culturelle, Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris : Édition Anthropo.
- ANDERSON Benedict. 1996. *L'imaginaire national; réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris : ed. La Découverte.
- BÉLANGER Yves, COMEAU Robert et MÉTIVIER. 2000. *La Révolution tranquille: 40 ans plus tard : un bilan*, Montréal : VLB.
- BÉLAND Paul. 2008. *Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse*, Québec : Conseil supérieur de la langue française.
- BOUCHARD Gérard. Novembre 2000. *Le Français comme langue de citoyenneté et vecteur d'intégration au Québec*, Mémoire présenté à la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.
- CAMILLERI Carmen et VINSONNEAU Geneviève. 1996. *Psychologie et culture : concepts et méthodes*, Paris : Masson et Armand colin éditeur.

- DANKOVA Nathalia, 2007, «De la peur de l'étranger à l'intégration des immigrants diplômés au Canada», in *La langue et l'intégration des immigrants* sous la dir. De ARCHIBALD J. et CHISS J-L. Paris : l'Harmattan éditeur, pp. 259-267.
- DESLAURIERS Jean-Pierre. 1988. *Les méthodes de la recherche qualitative*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- DESMARAIS Danielle et GRELL Paul. 1986. *Les récits de vie; théories, méthode et trajectoires types*, Montréal : Éditions coopératives Albert Saint-Martin de Montréal.
- GEERTZ Clifford. 1973. *The interpretation of culture*, New-York: Basic Book.
- GOFFMAN Erving. 1974. *Les rites d'interaction*, Paris : Les éditions de minuit et Erving Goffman.
- GUDYKUNST William B., TING-TOOMEY S., HALL B.J. et SCHMIDT K.L. 1989. «Language and intergroup communication» in *Handbook of international and intercultural communication*, sous la dir. de MOLEFI Asante et GUDYKUNST William B, Newbury Park, Calif. : Sage , pp.145-162.
- HALL Edward T. 1973. *Le langage silencieux*, France : Ed. Maison MAME.
- HEWSTON M. et Giles H., 1986, «Stereotypes and intergroup communication» in *Intergroup communication* sous la dir. De GUDYKUNST William, Londres : Edt. Edward Arnold.
- KAUFFMAN Jean-Claude. 1996. *L'entretien compréhensif*, France : Éditions Nathan.
- LACOURSIÈRE Jacques, PROVENCHER Jean et VAUGEOIS Denis. 2000. *Canada Québec 1534-2000*, Sillery : ed. Septentrion.
- LAFOND Michel-Rémi. 1992. *La Révolution tranquille : 30 ans après, qu'en reste-t-il?* Hull : Editions de Lorraine.
- LAPIERRE VINCENT Nicole. 2004. *L'intégration linguistique au Québec ; recension des écrits*, Conseil supérieur de la langue française.

- MÈGRE, Bruno. 1998. *Les enjeux de l'immigration au Québec: histoire d'un kidnapping culturel*, Montréal : Balzac-Le Griot éditeur.
- MORISSET, Jean. 1985. *L'identité usurpée*, Montréal, nouvelle optique.
- MUCHIELLI, Alex. 1999. *Théorie systémique des communications; Principes et applications*, Armand Colin, Paris.
- PINEAU G. et LEGRAND J.-L., 1993. *Les histoires de vie*, Que Sais-je? PUF, Paris.
- PORTES Alejandro et BACH Robert. 1985. *Latin journey: Cuban and Mexican immigrants in the United States*, University of California Press.
- POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne. 1995. *Théorie de l'ethnicité*, Paris : Presses universitaires de France.
- REITZ G. Jeffrey et BANERJEE Rupa. 2009. «Racial inequality and social intégration» in *Multiculturalisme and social cohesion : Potentials and challenges of diversity* sous la dir. De REITZ G. Jeffrey, BRETON Raymond, DION Karen Kisiel et DION Kenneth L., Springer.
- RICOEUR Paul. 1986. *Du texte à l'action, Essais d'herméneutique II*, Paris : Editions du Seuil.
- SAUSSURE Ferdinand. 1916 (réédition 1995). *Cours de linguistique générale*, Paris : éd. Payot.
- SCHÜTZ Alfred. 2003. *l'Étranger*, Paris : Éditions Allia.
- SPITZBERG Brian. 1994. «Intercultural communication competence» dans *Intercultural Communication: A Reader* sous la dir. De SAMOVAR Larry A. et PORTER Richard E., ed Wadsworth, pp. 353 à 365.
- STOICIU Gina. 2006. *Comment comprendre l'actualité*, Sainte-Foy (Qué.) : Presses Universitaires du Québec.
- TÖNNIES Ferdinand. 1977. *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris : Retz-C.P.E.L.

Articles

- BELABDI Mustapha. 2004. «Politique gouvernementale d'immigration au Québec: vers la mise en place de relations publiques citoyennes?», *Communication*, Vol. 23, no 1, printemps-été 2004, pp. 93-118.
- BRAZEAU Jacques. 1992. «Évolution du statut de l'anglais et du français au Canada», *Sociologie et Société*, Vol XXIV, no 2, automne.
- CARDU Hélène et SANSCHAGRIN Mélanie. 2002. « Les femmes et la migration : représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec.», *Recherches féministes*, vol. 15, no 2, pp. 87-122 .
- LABELLE Micheline. 1992. «Immigration, intégration et identité du Québec», *Action nationale*, Vol. 82, no 1, janv. p. 39-53.
- PIERRE Myrlande. 2005. «Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : Un état des lieux.», *Nouvelles pratiques sociales*, vol.17, no.2, pp. 75-94.
- RENAUD Jean, PICHÉ Victor et GODIN Jean-François. 2005. «L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec», *Sociologie et société*, vol. 35, no 1, pp. 165-184.
- SARAZZIN Marie-Claude. 2009. «L'évolution de la situation linguistique au Québec; le regard porté par une enfant de la loi 101», *Revue d'aménagement linguistique*, hors série, automne.
- SILBERMAN Roxane et FOURNIER Irène. 2006. «Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps.» *Revue française de sociologie*, Vol. 47, no 2, pp 243-292.
- SIMARD Carole. 2003. «Les élus issus de groupes ethniques minoritaires à Montréal : perceptions et représentations politiques, une étude exploratoire.», *Politique et société*, vol.22, no 1, pp.53-78.
- TURCOTTE Yvan, 1997, «L'immigration et l'intégration des immigrants au cours des quinze dernières années», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, no1, pp.53-57.

Publications officielles

- Statistique Canada, 2002, *Enquête sur la diversité ethnique*, http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4508&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2, consulté en août 2009.
- Statistique Canada, 2007, *L'emploi et le revenu en perspective - Octobre 2007 L'intégration économique des enfants d'immigrants*.
- Conseil supérieur de la langue française. 2008. *Le français, langue de cohésion sociale*, Québec : Bibliothèque et Archive nationales du Québec.
- Québec. 2007. *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010*, Québec : Ministère de l'immigration et des communautés culturelles.
- Québec. 2008a. *La diversité une valeur ajoutée; Politique gouvernementale pour la participation à tous à l'essor du Québec*, Québec : Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec.
- Québec. 2008b. *Diversité ethnoculturelle au Québec*, <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/diversite-ethnoculturelle/index.html>, consulté en août 2009.
- Québec. 2008c. *Pour enrichir le Québec : affirmer les valeurs communes de la société québécoise*, Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec, Québec : Bibliothèque et archive nationale du Canada.
- Québec. 2009a. *Francisation des immigrants – Les actions du gouvernement portent fruits*, Québec : Ministère de l'immigration et des communautés culturelles.
- Québec. 2009b. *Plan d'immigration au Québec pour l'année 2009*, Québec : Ministère de l'immigration et des communautés culturelles.

Ressources Internet

Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française. *Alexis de Toqueville et el bas Canada en 1831*,

http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article2/Alexis_de_Toqueville_et_le_Bas-Canada_en_1831.html, consulté en août 2009.

Site du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec :

<http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/valeurs-fondements/valeurs-communes/parler-francais.html>, consulté en août 2009.

DALEDALLE Gérard, «La Philosophie pragmatique», *Encyclopaedia Universaliste*,

<http://www.universalis-edu.com/article2.php?napp=27282&nref=P150031>, consulté en août 2009.

Office québécois de la langue française. *Charte de la langue française*,

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/charte/index.html>, consulté en août 2009.